



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

« **Notre devoir : vous informer** »

S O M M A I R E

Négociations en Ukraine : les revendications de la Russie	Page 2
Russie : la stratégie de la guerre des nerfs	Page 3
La Chine, l'Ukraine et les dilemmes d'une définition de la souveraineté	Page 5
Du réarmement matériel et moral	Page 11
Carte commentée. Quelles tensions en mer Noire et au Caucase du Sud ?	Page 13
Portal Kombat : quand la désinformation russe "biberonne" Chat GPT et autres IA	Page 15
Renforcer la présence de l'OTAN en Arctique : une façon pour les États-Unis de se concentrer sur la Chine	Page 18
Les installations nucléaires en Iran : civil ou militaire ?	Page 23
Géographie du massacre des alaouites	Page 25
Revue presse res : L'Europe ne peut se permettre de rater le train de l'Histoire	Page 27
Nouvelle-Calédonie : ambiguïtés et dangers de l'autodétermination	Page 29
Souveraineté alimentaire : un enjeu vital aux incidences sécuritaires	Page 32



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 2

Négociations en Ukraine : les revendications de la Russie

Dans les négociations en cours en Ukraine, quelles sont les revendications de la Russie et quelles sont ses demandes ? Un point de vue essentiel à connaître pour comprendre le nœud diplomatique en cours.

La Russie veut engager les négociations en étant dans la meilleure situation possible.

D'où l'offensive menée contre la poche de Koursk pour en chasser les forces ukrainiennes.

La Russie s'attend à ce que le processus de négociation autour de l'Ukraine dure au mieux environ 5 à 6 mois. En dehors des différents points portant sur le statut de l'Ukraine, ses forces militaires, la protection de la langue russe et les réparations, les principaux risques sont liés à la volonté de participation de certains pays européens au processus du contrôle du cessez-le-feu durant la période de négociation.

Faire intervenir les pays du « Sud »

Aux yeux de Moscou outre qu'il est presque impossible de s'entendre avec Paris, Londres, Berlin ou Bruxelles, et que tout accord conclu pourra, pense-t-elle, être résilié à tout moment, ces États sont membres de l'OTAN, dont les forces seront ainsi stationnées sur le sol ukrainien ce à quoi la Russie s'est toujours opposée. En conséquence, la partie russe insistera auprès de Donald Trump et des négociateurs américains pour que les « garants » de l'Ukraine, en plus de certains pays occidentaux, comme l'Australie ou quelques autres européens, soient les États du Sud global.

Tout d'abord, la Chine, tant est qu'on puisse la ranger dans cette catégorie. D'une part, cela contribuera à désamorcer l'atmosphère des relations entre la Russie et la Chine, qui a commencé à s'alourdir quelque peu après la brutale volte-face des Américains. D'autre part, il s'agit d'une révérence diplomatique substantielle à Pékin : la RPC est présentée comme un médiateur conséquent des processus mondiaux, comme lequel les Chinois se sont vendus ces dernières années. Elle a d'ailleurs présenté un plan de paix, il y a de cela deux ans. Elle fournit déjà d'importants contingents des Casques bleus à diverses OMP de l'ONU. C'est sous son égide que Ryad et Téhéran ont renoué leurs relations, le 10 mars 2023.

Empêcher une intervention des Européens

Il ne faut pas exclure que des propositions similaires soient faites en direction de l'Inde et même de la Turquie, en tant que pays qui restent en grande partie dans le « bloc occidental », mais qui ont en même temps conservé une relative indépendance politique et économique. C'est particulièrement vrai pour l'Inde. Même le Brésil, qui se place sur la même ligne, pourrait être sollicité. Cette participation des pays du « Sud » dans le pacte de garantie devrait donner à Moscou des outils supplémentaires pour contrôler la situation. Il est tout à fait évident pour Moscou que les clauses de dénazification et de protection de la population russophone d'Ukraine qu'elle veut à tout prix introduire dans l'accord de paix seraient violées si la supervision du processus était confiée exclusivement aux États de l'OTAN.

Un des objectifs de la Russie – ce fut la principale raison du déclenchement de son invasion de l'Ukraine- soit que la situation post-conflit laisse l'Ukraine neutre, avec une armée réduite et de fortes clauses protégeant sa minorité russophone. Atteindra-t-elle la totalité de ses objectifs ?



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

page 3

C'est peu probable, par conséquent, plus le nombre de garants de la sécurité ukrainienne est diversifié, mieux c'est pour elle. De plus, une telle trajectoire de la situation complique encore le processus d'entrée de l'Ukraine dans l'OTAN : les Chinois, les Indiens et les autres partenaires de la Fédération de Russie dans les pays du Sud pourront « sonner les cloches » à tout moment en cas de militarisation répétée de Kiev.

Transformer l'Ukraine en État tampon

Si les tendances qui se dessinent aujourd'hui se poursuivent au cours des six mois à venir, l'Ukraine ne sera plus qu'un État tampon entre la Fédération de Russie et l'OTAN, sans réelles perspectives d'adhésion au club occidental. Un tel statu quo persistera jusqu'à ce que la prochaine vague de changements géopolitiques incite l'une des parties à l'escalade ou perdurera comme en Corée, depuis l'armistice de Pan Mun Jom du 27 juillet 1953. Le Japon n'a d'ailleurs pas signé de Traité de Paix avec la Russie, en raison du contentieux qui perdure sur les îles Kouriles, certes de bien moindre ampleur que celui portant sur la Crimée ou les quatre oblasts incorporés dans la Fédération de Russie.

revueconflicts.com

Russie : la stratégie de la guerre des nerfs

Depuis le début de l'« opération spéciale » russe en Ukraine, le Kremlin n'a eu de cesse de cibler l'Europe aux moyens d'attaques clandestines. Si cette campagne de guerre hybride pouvait de prime abord sembler désordonnée et ne constituer qu'une riposte primaire au soutien affiché par l'Union Européenne et le Royaume-Uni à Kiev, il s'avère en réalité que la Russie entend minutieusement éroder ce soutien.

Une stratégie de guerre hybride ciblée

L'affaire des Minions, révélée par les médias britanniques au début du mois de mars dernier, n'est que le dernier exemple en date de cette guerre hybride que Moscou mène sur le continent européen et dont l'intensité ne cesse de croître depuis l'invasion de l'Ukraine. Les trois citoyens bulgares effectuaient des missions d'espionnage pour le compte du service de renseignement militaire russe [1]. Les activités de ces réseaux de surveillance s'ajoutent aux nombreuses opérations visant à déstabiliser les alliés européens de Kiev.

Du sabotage des chemins de fer tchèques au déclenchement d'une série d'alertes à la bombe secouant les aéroports britanniques [2] en passant par des incendies en Pologne[3], les agents russes rivalisent de moyens pour saper les capacités militaires, économiques et politiques des soutiens à l'Ukraine. Plus de 750 diplomates russes ayant été expulsés par l'Occident depuis le début de la guerre, le Kremlin s'est tourné vers les réseaux criminels pour mettre en œuvre cette campagne de déstabilisation aux allures de partie d'échecs, la rendant d'autant plus difficile à détecter et à anticiper.

Il en va ainsi des multiples cyberattaques émanant de pirates russes pouvant par exemple viser des diplomates afin de collecter des informations sensibles ou encore des activités menées par la flotte fantôme de la Russie frappant des infrastructures dont le fonctionnement est vital d'un point de vue économique voir environnemental. On pense notamment à la destruction de câbles de télécommunications dans les eaux territoriales suédoises [4].



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 4

Géographiquement, on constate que ces attaques visent avec plus d'insistance les pays d'Europe de l'est comme la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie et la Pologne. C'est ce que révèle le renseignement intérieur estonien comme nous l'apprend Le Figaro [5]. Cela n'est pas le simple fruit du hasard.

Le risque de la « fatigue ukrainienne » [6] Aucune de ces attaques n'est suffisamment explicite pour risquer de déclencher une riposte d'envergure de la part des pays ciblés. Pris séparément, ces actes de sabotage peuvent sembler aléatoires. Or, bien loin d'être dénués de finalité, ils visent au contraire à stopper le soutien militaire apporté aux forces de Volodymyr Zelensky en faisant planer le spectre de la guerre sur les peuples européens.

Les attaques visant à obtenir des informations sensibles ou à coordonner des réseaux d'espions sont clairement destinées à collecter des renseignements pouvant être mis à profit sur le front ukrainien. Il en va différemment des sabotages visant des infrastructures publiques sans lien avec le secteur de la défense. Les incendies criminels déclenchés dans un centre commercial polonais[7] ou encore lituanien[8] ont pour seule finalité d'instiller la peur dans les esprits des civils européens.

Ces attaques pernicieuses font ainsi planer le spectre d'une guerre contre la Russie dans l'inconscient collectif. Déjà confrontés à des menaces existentielles telles que le terrorisme islamiste, l'insécurité croissante ou encore une immigration incontrôlée, les Européens n'ont nullement besoin d'une source supplémentaire d'anxiété. En faisant germer ce sentiment, le pouvoir russe cherche à retourner l'opinion publique européenne contre ses gouvernants et leur volonté de soutenir l'Ukraine. La perspective d'une telle guerre effraie les peuples. Les priorités sont ailleurs et les Européens ne semblent pas souhaiter affronter un ennemi supplémentaire si l'on croit le sondage mis en avant par le magazine The European Conservative selon lequel 60% des Allemands ne souhaitent pas défendre leur pays en cas d'invasion [9].

Dans ces conditions, le Kremlin espère que les dirigeants européens se verront contraints par la pression populaire d'éloigner tout risque de guerre et donc d'abandonner leur soutien à Kiev. Soutien qui implique par ailleurs un désarmement progressif des pays qui la fournissent en ce qu'ils puisent toujours davantage dans leurs arsenaux sans pouvoir les reconstituer à court terme. Les sociétés occidentales verraient en effet d'un très mauvais œil un désarmement à l'aune de la peur diffusée par Moscou.

[1] https://www.bfmtv.com/international/europe/angleterre/royaume-uni-trois-bulgares-surnommes-les-minions-juges-coupables-d-espionnage-au-profit-de-la-russie_AN-202503070700.html

[2] <https://www.spectator.co.uk/article/russias-sabotage-campaign-against-the-west/>

[3] <https://www.euractiv.fr/section/politique/news/pologne-le-ministre-de-la-justice-evoque-une-possible-implication-de-la-russie-dans-les-recents-incendies/>

[4] <https://fr.euronews.com/my-europe/2025/01/27/un-nouveau-cable-sous-marin-reliant-la-suede-a-la-lettonie-endommage-en-mer-baltique>

[5] <https://www.lefigaro.fr/international/estonie-expulsion-d-un-diplomate-russe-pour-ingerence-dans-les-affaires-interieures-20240319>

[6] <https://www.spectator.co.uk/article/russias-sabotage-campaign-against-the-west/>

[7] <https://euromaidanpress.com/2025/03/14/russian-saboteur-charged-with-arson-attack-on-polish-building-store/>

[8] <https://www.ctvnews.ca/world/article/lithuania-says-russian-military-intelligence-was-behind-an-arson-attack-at-an-ikea-store-in-vilnius/>

[9] <https://europeanconservative.com/articles/news/germany-army-military-report-bundeswehr/>



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 5

La Chine, l'Ukraine et les dilemmes d'une définition de la souveraineté

Sur le sujet de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la Chine véhicule vers l'Occident un narratif de « neutralité responsable » : ne pas aggraver la crise, ne pas alimenter la machine de guerre russe ou ukrainienne ni participer aux hostilités. Cependant, au-delà des éléments de langage officiels, la Chine témoigne en réalité, par ses actions, d'un penchant pro-russe mal assumé politiquement, mais de plus en plus visible. Aux racines de cette contradiction entre les discours et les actes, la définition chinoise de la souveraineté, et ce qu'elle signifie pour sa conception des relations internationales, mérite d'être interrogée.

Xi Jinping n'a pas manqué d'être présent au sommet des BRICS de Kazan d'octobre 2024, aux côtés de la Russie. À l'inverse, l'absence de la Chine à la conférence de la paix organisée par l'Ukraine en Suisse en juin 2024 n'est pas passée inaperçue. La Chine a-t-elle choisi son camp ? Aucune déclaration officielle chinoise ne l'atteste ; lors de son discours au sommet de Kazan, le président chinois a simplement rappelé les principes qui structurent la position officielle de son pays sur le conflit ukrainien depuis 2022 : « Ne pas élargir le champ de bataille, ne pas contribuer à l'intensification des hostilités, ne pas attiser les flammes et s'efforcer de parvenir à une désescalade rapide de la crise ukrainienne. » La traduction de ces paroles en actes se heurte à la réalité de ce que la Chine a fait depuis 2022.

Neutralité institutionnelle contre parti pris médiatique Du 4 au 20 février 2022, les Jeux olympiques d'hiver ont lieu à Pékin, en Chine. Vladimir Poutine est présent lors de la cérémonie d'ouverture aux côtés de Xi Jinping et les deux dirigeants publient une longue « déclaration commune sur l'entrée des affaires internationales dans une nouvelle ère » à l'issue de la cérémonie. Pékin et Moscou y affichent des vues convergentes sur la gouvernance planétaire et la nécessité d'un monde « multipolaire ». Au même moment, environ 150 000 militaires russes, appuyés par des colonnes de blindés, sont massés à la frontière ukrainienne.

La Chine a-t-elle été prévenue de l'imminence de l'offensive russe ? Aucune preuve ne l'atteste, mais l'hypothèse n'est pas absurde. C'est en tout cas ce qu'une source du renseignement américain a affirmé au New York Times en mars 2022. À l'inverse, l'absence de réaction chinoise durant les premiers jours de l'invasion laisserait également supposer que la Chine a été mise devant le fait accompli, sans avertissement préalable. Il est enfin possible que Pékin ait accepté, de manière attentiste, le principe d'une guerre courte, donc peu susceptible de bouleverser le commerce international. Il faut dire que Poutine avait lui-même déclaré en 2014 être capable de « prendre Kiev en deux semaines », et que les analystes occidentaux n'étaient guère optimistes, avant février 2022, quant à l'efficacité et la durée de la résistance ukrainienne dans l'hypothèse d'une invasion russe, même si celle-ci était encore jugée improbable à ce moment-là. Or, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a en bien mis un coup d'arrêt délétaire au volet terrestre des « routes de la Soie » entre la Chine et l'Europe.

Les premiers communiqués officiels chinois au sujet de la guerre font preuve d'une très grande prudence, la Chine se refusant dans un premier temps à condamner l'invasion et affirmant « comprendre les préoccupations sécuritaires de la Russie ».



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 6

Le 25 février 2022, le pays s'abstient ainsi lors d'un vote du Conseil de sécurité des Nations Unies dénonçant l'invasion, à l'instar des Émirats arabes unis (EAU) et de l'Inde. Si l'abstention chinoise peut être interprétée à l'aune de l'annonce du « partenariat sans limite » entre la Russie et la Chine quelques semaines avant, celles de l'Inde et des EAU relèvent plus d'une véritable neutralité revendiquée. Le 2 mars 2022, Pékin s'abstient de nouveau à l'occasion d'une résolution qui « exige que la Russie cesse immédiatement de recourir à la force contre l'Ukraine ». La Chine tente officiellement de rester neutre.

À l'inverse, dans les médias chinois, le parti pris pro-russe est immédiatement manifeste. Ainsi, dans la quasi-totalité des articles du média anglophone chinois Global Times précédant l'invasion de l'Ukraine le 24 février 2022, les manœuvres et les intentions russes ne sont jamais questionnées, la tonalité est clairement et exclusivement anti-américaine. Par exemple, le 13 février 2022 : « US Needs Ukraine Crisis to Harm European Economy, and Legitimize its Military Presence », toujours le 13 février 2022 : « Instigating Ukraine Crisis Serves US Interests, Offers Lesson for Taiwan Island », le 16 février 2022 : « GT Voice: US' Warmongering in Ukraine is Only for Wartime Profiteering », le 22 février 2022 : « US Takes Europe "Hostage" in Ukraine Crisis », le 24 février 2022 : « Biz Quick Take: Why China Firmly Opposes Economic Sanctions Against Russia ».

Plus significatifs encore, les articles qui suivent le déclenchement reprennent la totalité du narratif russe sur les origines de la guerre. Ainsi, le 25 février 2022 : « Russia to Create a Turning Point since Disintegration of USSR », et toujours le 25 février 2022 : « US' Real Strategic Color of Selfishness, Hypocrisy Revealed in Ukraine Crisis: Global Times Editorial ». Les arguments sont peu ou prou toujours les mêmes : les États-Unis et l'« Ouest collectif » soufflent sur les braises en armant l'Ukraine ; l'extension de l'OTAN est la « faute originelle » ; la Russie a des intérêts légitimes dans le Donbass (sa souveraineté serait liée à la présence de citoyens ou d'intérêts historiques forts). À ces considérations conjoncturelles liées à l'invasion de l'Ukraine s'ajoute l'anti-américanisme commun sur ces médias chinois, notamment en raison des sanctions américaines contre la Chine, certaines remontant à la première administration Trump. Dans les médias chinois, l'ambiguïté du soutien chinois à la Russie n'est de fait absolument pas de mise. Considérant le contrôle étroit qu'exerce le Parti communiste chinois (PCC) sur les médias d'État, y compris anglophones, cette liberté de ton et ce parti pris éditorial disent beaucoup de la réalité de la position chinoise dès les premiers jours de la guerre.

Donner des gages, malgré tout, en prévision d'une guerre longue ?

Début 2023, alors que la Russie a été chassée depuis plusieurs mois du Nord de l'Ukraine et de la rive droite du Dniepr, l'idée d'une guerre potentiellement longue commence à émerger dans toutes les chancelleries. Le « refus d'obstacle » de la Chine sur le dossier ukrainien semble de moins en moins tenable. Le 23 février 2023, la Chine s'abstient sur une résolution de l'Organisation des Nations Unies (ONU) exigeant un retrait « immédiat » des troupes russes ayant envahi l'Ukraine, mais le lendemain, jour du premier anniversaire de l'invasion, la Chine dévoile sa « position sur le règlement politique de la crise ukrainienne » en douze points.

Le premier d'entre eux est probablement le plus intéressant : « Respecter la souveraineté de tous les pays. Le droit international universellement reconnu, y compris les buts et principes de la Charte des Nations Unies, doit être strictement observé.



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 7

La souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de tous les pays doivent être effectivement garanties. Les pays, qu'ils soient grands ou petits, puissants ou faibles, riches ou pauvres, sont membres égaux de la communauté internationale. Les différentes parties doivent préserver ensemble les normes fondamentales régissant les relations internationales et défendre l'équité et la justice internationales. Il faut promouvoir une application égale et uniforme du droit international et rejeter le deux poids deux mesures. » Si la Chine se garde bien d'employer le mot « guerre », l'Ukraine accueille tout de même favorablement les propos sur le « respect de la souveraineté », alors que la Russie lui oppose une fin de non-recevoir polie. Peu de temps après cette prise de position encourageante, du point de vue occidental, le 26 avril 2023, la Chine vote aux Nations Unies en faveur de la résolution A/77/L.65, reconnaissant explicitement l'agression russe contre l'Ukraine.

Au-delà du symbolisme relatif des résolutions de l'ONU, la Chine a tenté de donner durant cette période quelques gages concrets de sa « neutralité ». Ainsi, en septembre 2022, la firme chinoise Weichai annonce interrompre la fourniture de moteurs pour la firme russe Kamaz. En juillet 2023, la Chine décide de limiter ses exportations de drones civils à destination de l'Ukraine et de la Russie. De façon plus conséquente, en 2024, alors que Gazprom connaît depuis un an des difficultés financières importantes, et en dépit de l'insistance de Moscou, la Chine refuse toujours d'avancer sur le projet Power of Siberia 2, gelé dans les faits depuis 2015. Dans le cadre de sa politique de diversification des sources d'approvisionnement énergétique, la Chine ne compte pas se créer une dépendance à l'égard de la Russie, dont le gaz est lourdement subventionné.

Enfin, sur un plan plus strictement politique et militaire, la Chine a affirmé à plusieurs reprises son opposition formelle à l'usage de l'arme nucléaire en Ukraine, et il semble que l'argument porte à Moscou. Il est probable que la Chine veuille surtout éviter les conséquences, en matière de prolifération, de l'usage d'une arme nucléaire sur un pays non-détenteur. La possibilité de l'usage d'une arme nucléaire contre une puissance non-nucléaire pourrait convaincre certains pays au seuil nucléaire (Taïwan vient immédiatement à l'esprit des Chinois) de franchir le pas, à fins de dissuasion ultime.

La Chine craint également de se retrouver prise dans les sanctions occidentales en général et américaines en particulier. C'est la raison pour laquelle, entre décembre 2023 et juillet 2024, sur pression du département d'État américain, les banques chinoises ont limité leurs opérations financières en Russie et avec les entreprises russes. Depuis 2023, la Chine semble donc être rentrée dans le rang des nations responsables, avec la volonté affichée de participer à résoudre la crise, sans froisser ouvertement les pays occidentaux, au premier rang desquels les États-Unis. Le message serait devenu le suivant : soutenir la Russie, oui, mais pas à n'importe quel prix, alors que la Chine connaît aussi des difficultés économiques. Pourtant, en coulisses, les choses sont plus complexes.

Un soutien discret, mais bien réel de la Chine à la Russie Ce qui était visible dans les médias chinois dès 2022 a trouvé une traduction concrète en 2023 au moins : la Chine soutient bien matériellement la Russie dans son invasion de l'Ukraine. Courant 2023, l'Ukraine commence par identifier un nombre croissant de composants chinois parmi les débris de missiles russes qu'elle analyse après impacts.



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 8

La Chine fournit également en masse des engins de chantier qui ont permis à la Russie de fortifier en un temps record la fameuse « ligne Surovokine » sur laquelle la vague de la contre-offensive ukrainienne s'est brisée entre juin et octobre 2023. En juillet 2023, une enquête du Washington Post révèle que les interdictions d'exportations chinoises vers la Russie (les drones en particulier) ont été contournées grâce à plusieurs États d'Asie centrale. Fin 2023 sont publiées les premières photos d'engins militaires chinois utilisées par les Russes sur le front, véhicules qui ont la particularité d'avoir été achetés à la Chine après février 2022. Plus préoccupant, en avril 2024, le travail combiné de Reuters et du think-tank Royal United Services Institute (RUSI) permet d'affirmer que la Chine participe à l'approvisionnement de la Russie en munitions nord-coréennes, en violation de plusieurs résolutions de l'ONU. En septembre 2024, on découvre que la Chine hébergerait une usine de fabrication de drones à usages militaires sur son sol, l'affaire se précisant en novembre 2024. Entre-temps, les premiers soldats nord-coréens ont été déployés en Russie, et bien que la Chine ait nié être au courant de cette affaire, il est difficile d'imaginer que la Corée du Nord ait agi sans le consentement, au moins implicite, de son « parrain ».

Les choses prennent encore une autre tournure fin 2024. Le 18 novembre, un navire chinois, le Yi Peng 3, est très fortement suspecté d'être à l'origine du sabotage de deux câbles de communication sous-marins dans la Baltique, en raison de ses manœuvres suspectes à proximité du site. Un peu plus d'un an auparavant, un autre navire chinois, le Newnew Polar Bear, avait été mis en cause dans la rupture du gazoduc Balticconnector, toujours en mer Baltique. Si, dans le premier cas, on a laissé le bateau regagner sa base « au bénéfice du doute », la survenue d'un second événement identique dans la même zone, selon le même procédé et sur une vulnérabilité identifiée de l'Europe envoie un très mauvais signal aux Européens. Ces derniers s'interrogent : la Chine est-elle désormais ouvertement complice des actes de guerre hybride commis par la Russie à l'encontre de l'Europe ? Les justifications de la Chine sur cet acte se font encore attendre, sachant que, dans le cas du Newnew Polar Bear en 2023, la Chine avait collaboré de façon très limitée. Il convient de noter aussi à ce sujet que la Chine est manifestement coutumière du fait autour de Taïwan.

Pourquoi ce soutien volontairement « sous le radar » ?

Les actions de la Chine semblent accréditer la thèse selon laquelle elle soutient la Russie suffisamment pour que cette dernière ne s'effondre pas, mais sans toutefois prendre le risque de rétorsions économiques occidentales. En effet, l'hypothèse d'un échec en Ukraine ouvre la voie à celle d'un éventuel changement de régime en Russie. Pour la Chine, ce scénario est celui qui suppose le plus grand nombre d'aléas, avec le risque réel de perdre un allié stratégique à sa frontière. La Chine ne souhaite évidemment pas compromettre non plus son statut revendiqué – mais encore non démontré – de superpuissance « arbitre des relations internationales ». Toutefois, ce constat ne répond pas aux questions sous-jacentes : pourquoi ce double langage ? Quel serait l'objectif ou l'intérêt pour la Chine de maintenir l'ambiguïté et certains faux-semblants ? Il s'agit d'hypothèses, mais l'invasion russe de l'Ukraine peut présenter nombre d'occasions favorables pour la Chine.

L'invasion russe de l'Ukraine sert tout d'abord le narratif chinois de la « multipolarité », entendu comme le partage de la scène mondiale entre superpuissances considérées comme égales, à savoir surtout la Chine et les États-Unis, l'Europe et la Russie jouant en « seconde division ».



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 9

La Chine s'est à ce titre fortement investie dans toutes les instances internationales lui permettant d'affirmer son rôle et son rang sur la scène mondiale. Alors que les États-Unis se sont longtemps posés en « puissance globale », se réservant le droit d'intervenir partout grâce aux centaines de bases dont ils disposent autour du monde, la Chine entend faire valoir avant tout un statut de « superpuissance régionale » dans la zone Asie-Pacifique, et de façon exclusive dans sa « sphère d'influence », considérée comme zone réservée, ce que les États-Unis sont vraisemblablement peu enclins à accepter. Or, pragmatiquement parlant, la position chinoise pourrait s'apparenter de façon assez légitime à une doctrine Monroe élargie à la Chine dans la zone Indo-Pacifique. La position globale des États-Unis est, à l'inverse, considérée comme dégradée depuis 2021, ceux-ci ayant d'ailleurs échoué à dissuader la Russie d'envahir l'Ukraine, dans un contexte politique très défavorable pour le leadership américain, peu de temps notamment après le piteux retrait d'Afghanistan.

Cette invasion permet aussi à la Chine de tester la résolution occidentale dans l'éventualité d'une action similaire vers Taïwan, même s'il ne faut pas avoir d'idées préconçues au sujet de l'engagement américain, surtout depuis la réélection de Donald Trump. La Chine anticipe probablement de façon approfondie la probabilité de sanctions économiques occidentales à son encontre. Ce sujet est certainement pris très au sérieux à Pékin : vu la très grande imbrication des économies occidentales et chinoise, cette dernière, massivement exportatrice, est donc vulnérable aux sanctions. Cependant, sur un volet plus strictement militaire, l'offensive russe disperse les efforts militaires américains vers l'Europe et concentre les efforts militaires européens sur le Vieux Continent. Compte tenu du format réduit de la plupart des armées européennes, le maintien d'une « menace russe » à l'est rend improbables des velléités expéditionnaires européennes en soutien des États-Unis en réponse à une éventuelle offensive de la Chine vers Taïwan.

Toutes ces hypothèses illustrent le pragmatisme du soutien chinois, sa Realpolitik passée au tamis de l'incertitude stratégique sur l'issue de ce conflit. Si cette approche du conflit en Ukraine permet à la Chine d'envisager des scénarios favorables à ses intérêts, quelle qu'en soit l'issue, elle présente l'inconvénient de diminuer le « capital confiance » dont jouit la Chine en matière de relations internationales, en particulier parce que la Chine semble avoir une notion de la souveraineté à géométrie variable. En effet, si la Chine maintient encore une ambiguïté, c'est probablement sur le périmètre exact de ce qu'elle entend par « souveraineté ».

Quelle conception chinoise de la souveraineté ?

Au début des années 2000, dans la foulée des événements géopolitiques liés au Kosovo, la question de la souveraineté pour la Chine est en apparence assez limpide : la souveraineté est le droit absolu des États de gouverner au sein de leur territoire. Cette définition assez commune de la souveraineté repose sur l'indépendance politique, le respect de l'intégrité territoriale et la non-ingérence de pays tiers dans les affaires intérieures, principes datant des années 1950 et connus sous le nom des « Cinq principes de la coexistence pacifique ». Les subtilités de cette position sont apparues plus tard, lors de la période « d'émergence économique et politique » de la Chine, au tournant des années 2005-2010, parallèlement à la forte remise en cause internationale du leadership américain suite à l'invasion de l'Irak en 2003.



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 10

La souveraineté chinoise est désormais entendue comme un droit de regard sur les territoires et les zones revendiquées comme « appartenant » à la Chine : Taïwan évidemment, mais aussi plusieurs récifs de mer de Chine du Sud que Pékin a depuis transformés en places fortifiées.

Appliquée à l'Ukraine, la question précise de la souveraineté semble plus complexe, et a d'ailleurs donné lieu à une certaine cacophonie parmi les officiels chinois par le passé. Ce fut le cas en avril 2023 : lors d'une interview donnée sur la chaîne LCI, l'ambassadeur de Chine en France, Lu Shaye, indique que l'Ukraine, à l'instar d'autres États ex-soviétiques, ne dispose pas de tous les attributs de la souveraineté et n'est donc pas un État indépendant au regard du droit international. Il a en particulier nié à l'Ukraine le droit de revendiquer la Crimée comme faisant partie de son territoire. Cette sortie, qui a scandalisé notamment les chancelleries européennes, lui a valu une mise au point du ministère des Affaires étrangères chinois, qui a rapidement pris le contre-pied de ces déclarations : l'Ukraine est bien un État souverain, dont l'intégrité territoriale doit donc être respectée.

On notera cependant que, sur un plan strictement formel, le rappel de ce dernier principe associé à l'Ukraine n'est jamais explicite dans les textes officiels, comme si les deux sujets devaient malgré tout garder une certaine distance discursive. Ce fut le cas notamment dans le plan de paix chinois de février 2023. Pour cavalière qu'elle soit, la sortie de Lu Shaye n'est pas anodine : la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine sont des sujets qui embarrassent manifestement et il est probable que cette conception du sujet soit partagée par certains à Pékin.

Que faut-il en déduire ? À l'image de la Russie, la Chine pratiquerait-elle un double langage permanent, avec donc une différence nette entre ce que la Chine dit et ce que la Chine fait, en fonction des circonstances ? Les choses sont probablement plus subtiles. Cela reste une hypothèse, mais il est possible que la Chine lie officieusement la notion de souveraineté à la capacité d'un État d'exercer concrètement sa souveraineté sur un territoire donné. Dans le cas particulier de l'Ukraine, cela reviendrait à considérer qu'un État n'est pas souverain sur les territoires qu'il n'a pas les capacités de défendre. Le corollaire de cette hypothèse, nettement plus problématique pour la conception occidentale de l'ordre international, serait qu'un État peut devenir souverain sur les territoires qu'il peut envahir et défendre. Cette hypothèse permettrait de retrouver une cohérence dans les déclarations officielles chinoises, qui reconnaîtraient donc implicitement à la fois la souveraineté ukrainienne sur les territoires qu'elle conserve et défend, mais aussi la souveraineté russe sur les territoires occupés, de la Crimée au Donbass. Elle est aussi cohérente avec une posture de la Chine préférant un ordre international fondé sur des règles communes ou rules-based international order (règles qui seraient précisément en train de changer du fait de la Russie), plutôt qu'un ordre international fondé sur le droit, ou law-based international order, le droit international étant perçu en Chine comme une construction intellectuelle d'origine occidentale.

Il est bien plus aisé pour la Chine de s'affranchir de certaines règles (comme d'enterrer la promesse « un pays, deux systèmes » faite lors de la rétrocession de Hong-Kong) que de s'affranchir du droit. C'est aussi l'interprétation qui peut être faite des actions de Pékin en mer de Chine du Sud : le pays revendique illégalement la souveraineté de territoires et de zones qu'aucun voisin ne peut réellement lui contester.



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 11

La force et le fait accompli semblent bien primer le droit dans la conception que se fait la Chine de sa souveraineté sur les territoires en question. Pour Pékin, qui a, a minima, des ambitions de puissance régionale (à l'image de ce qu'ont pu faire les États-Unis il y a 20 ans), la force ou la puissance fonderait le droit. C'est d'autant plus le cas dans un contexte de paralysie des organisations supranationales et de désengagement isolationniste des États-Unis sous Donald Trump.

* *

Il est très probable que la Chine analyse ses possibilités d'action contre Taïwan à la lumière de ce qui se passe en Ukraine, même si les deux sujets sont très différents, en particulier pour les États-Unis. De ces derniers, et donc de l'administration Trump, dépendra une partie des intentions de Pékin : si les différentes administrations américaines ont plutôt fait cause commune autour de la menace chinoise, les premières semaines de l'administration Trump semblent pour l'instant plutôt épargner la Chine. Si le sujet des sanctions économiques est clairement un frein aux velléités d'action chinoises, le relatif laisser-faire occidental en Ukraine, conjugué au dévoilement d'une faiblesse militaire collective et aux tentations isolationnistes américaines, pourrait conduire la Chine, aux prises avec des difficultés internes, à tenter l'aventure militaire à brève échéance. D'ailleurs, le pays est en train de se doter de moyens militaires spécifiques à cette fin. Son attitude face au conflit, entre valse-hésitation sur la souveraineté réelle de l'Ukraine et soutien à Moscou, constitue en tout cas un bien mauvais signal.

lerubicon.org

Du réarmement matériel et moral

Une époque se clôt. La guerre est de retour. Les relations internationales se tendent, même ou surtout entre alliés. Elles sont à nouveau dominées par les rapports de forces et les logiques impériales de puissants monstres froids hésitant entre affrontement et partage du monde.

Les conséquences en sont immenses. Le pire est désormais possible, au mépris des enjeux communs de long terme : ralentissement du changement climatique, préservation de la biodiversité, développement des pays les plus pauvres, lutte contre les entreprises criminelles transnationales... Déjà, nous subissons en Europe les contrecoups du protectionnisme et de l'usage désinhibé de la force : vagues migratoires, poussée inflationniste, recul de l'influence française en Afrique, extension du narcotrafic... S'y ajoutent désormais la fragilisation de l'Alliance atlantique, l'oblitération du droit international, la décrédibilisation des organisations internationales, des menaces sur les territoires ultramarins des États européens... Quelles priorités se fixer ?

Prendre conscience de ce basculement géopolitique et s'y adapter urgemment. Devant la résurgence de risques majeurs et protéiformes, la prise de conscience s'impose, comme la nécessité de réinvestir collectivement dans les instruments de la souveraineté, de la cohésion nationale et de la solidarité européenne. Cela prendra des formes diverses (réindustrialiser, investir en Europe, acheter européen, conserver nos cerveaux, financer la R&D... tout en réduisant nos déficits et notre dette, détenue à plus de 50% par des non-résidents). Mais, au premier rang figurent nos armées et notamment l'Armée de Terre, la plus aguerrie des armées européennes. Car la guerre de haute intensité redevient vraisemblable et elle demeure avant tout, comme le montrent les affrontements en Ukraine et au Proche-Orient, un combat aéroterrestre, pour la conquête ou la défense de villes, de villages, de points stratégiques, de zones-tampons ou tout simplement de km² symboliques.



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 12

Le temps où la France pouvait se contenter d'une armée réduite à la dimension et aux capacités d'un corps expéditionnaire d'excellence est révolue. La Finlande et les pays baltes accentuent la mobilisation de l'ensemble de la population dans une logique de défense en profondeur. La Suède a rétabli un service militaire sélectif avant même de rejoindre l'OTAN. L'Allemagne a dédié 100 milliards d'euros à son réarmement. La Pologne est en passe de consacrer 4% de son PIB à son effort de défense : deux fois plus que la France, un tiers de moins que la Russie. Les Français, en métropole et dans les espaces ultramarins, doivent retrouver les réflexes des générations passées, de la levée en masse de l'an II à l'épreuve de la Grande guerre dans laquelle la nation s'est définitivement forgée, comme l'Ukraine aujourd'hui : se préparer au pire. Que faire ?

Une nouvelle ambition pour nos armées

Nos armées doivent être à tout moment en mesure de faire face, avec des unités de réserve militaire formées et entraînées, à toute forme de déstabilisation, d'agression ou de contournement de la dissuasion nucléaire qui excéderait par sa nature ou son ampleur les capacités des forces de police et de gendarmerie, dans une logique de solidarité avec nos alliés européens.

Il est évident que les moyens actuels seraient insuffisants si la situation internationale continuait de se dégrader. Le retour de la guerre, dans sa logique la plus dure de conquête territoriale, de maximisation des pertes humaines et de rejet du droit international, l'usage déshinibé d'armements destructeurs exigent de la nation qu'elle accentue l'effort de remontée en puissance et de renouvellement rapide de ses capacités militaires, que ce soit en effectifs, en systèmes d'armes, de communication et de renseignement, en plates-formes, en drones, en munitions ou en moyens logistiques. L'accélération de la transformation des armées par la technologie, l'innovation, l'intelligence artificielle est impérative : nous devons réaliser un effort massif en recherche-développement et en production pour ne pas être déclassés, comme nous le fumes en 1870 et en 1940, faute d'avoir pris la mesure de la révolution doctrinale, organisationnelle ou technologique en cours chez nos adversaires avant qu'ils ne deviennent nos ennemis. Malgré six décennies de déflation, la France dispose encore de l'armée la plus performante au sein du pilier européen de l'Alliance atlantique : elle est indispensable à la défense de l'Europe, à la dissuasion envers ses adversaires ; elle est attendue dans ce rôle par nos partenaires. Les Français doivent en être fiers, mais ils doivent surtout accepter de faire les efforts exigés par le basculement historique qu'ils sont en train de vivre. Comment faire ?

La défense redevient l'affaire de tous

L'engagement citoyen ne saurait se borner à ce sursaut budgétaire et aux arbitrages qu'il implique. Si nous ne sommes pas en guerre, nous ne sommes plus en paix : nous avons des adversaires déclarés et déterminés, tandis que l'avenir de l'Alliance atlantique est incertain. Nous sommes sortis de l'époque des opérations extérieures lointaines, asymétriques et choisies pour revenir à celle des agressions subies, de moyenne ou haute intensité. Celles de la peur, des blessures, des mutilations, de la mort, des prisonniers emmenés en captivité. Que faire ?

D'une part, la Réserve opérationnelle, qui a accompagné la professionnalisation et contribué à amortir les effets de la déflation des effectifs, affronte le défi de la remontée en puissance. Le doublement de ses effectifs est prévu par la loi de programmation militaire. Outre l'apport de compétences rares, sa mission principale redevient la défense opérationnelle du territoire, outre-mer inclus, et notamment la protection des très nombreux points et infrastructures sensibles.



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 13

D'autre part, la désinformation permanente, notamment sur les réseaux sociaux, maillon faible de nos sociétés ultra-connectées, la manipulation à travers les opérations de déstabilisation, les cyberattaques devenues quotidiennes sur les systèmes informatiques stratégiques de l'Etat et des grands opérateurs économiques, les actions d'espionnage et désormais de sabotage sont des réalités. Les manœuvres dirigées contre la France dans le Sahel ont ainsi conduit à une réduction drastique de sa présence militaire en Afrique, au prix de la dégradation de la sécurité, de l'amplification des trafics et du recul des libertés publiques de nombreux pays. Mais ces opérations frappent aussi nos alliés au cœur et n'épargnent nullement le territoire national, outre-mer et métropole. Leurs effets sont amplifiés par la prévalence de l'émotion sur la raison. Il appartient à chacun d'en prendre conscience et de réagir : la manipulation de l'opinion publique et la fragilisation de la cohésion nationale sont les objectifs premiers de nos adversaires. La guerre n'est que la forme la plus brutale d'un duel de volontés collectives.

Trop souvent, dans son Histoire, la France a refusé de voir la guerre qui venait et de se donner les moyens de la mener ; le prix du déni a toujours été élevé. L'entrée prochaine de Marc Bloch au Panthéon doit traduire la volonté de « continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis », pour parler comme Renan, c'est-à-dire le refus de la résignation, de la vassalisation et de la sortie de l'Histoire. Colonel Christophe Barthélemy, vice-président de la Réunion des ORSEM – 3 février 2025

Carte commentée. Quelles tensions en mer Noire et au Caucase du Sud ?

Comment la relance de la guerre russe en Ukraine modifie-t-elle la situation stratégique en mer Noire et dans le Caucase du Sud ? Cette carte commentée aide à le comprendre de façon pédagogique. Dans le cadre de ses synergies géopolitiques, Diploweb.com est heureux de vous faire connaître cette carte commentée extraite de l'« Atlas stratégique de la Méditerranée et du Moyen-Orient » publié en 2024 par l'institut FMES.

LA MER NOIRE et le Caucase du Sud constituent la porte d'entrée nord du Moyen-Orient. Toute déstabilisation dans cette zone affecte l'équilibre précaire et les rapports de force entre les acteurs à la manœuvre dans cette région, à commencer par la Turquie, l'Iran et la Russie, les trois empires qui se sont disputés ce continuum au cours des derniers siècles. La guerre en Ukraine déstabilise cette zone et entraîne des répercussions sur l'ensemble du Moyen-Orient et du bassin méditerranéen : hausse spectaculaire des prix de l'énergie qui a rempli les caisses des États producteurs d'hydrocarbures tout en appauvrissant les États importateurs d'énergie ; hausse importante du prix des céréales augmentant les risques d'instabilité socio-économique pour les États les plus pauvres et les plus peuplés ; inversion du rapport de force en faveur de la Turquie et de l'Iran, au détriment de la Russie ; perte d'influence de l'Europe qui semble, avec son soutien à l'Ukraine, avoir atteint le maximum de son engagement géopolitique ; sidération des dirigeants dont certains se disent qu'ils peuvent recourir à la force sans craindre d'être durablement isolés sur la scène internationale.

Depuis la relance de l'invasion russe de l'Ukraine (février 2022), la Turquie a fermé les détroits du Bosphore et des Dardanelles à la circulation militaire en s'appuyant sur une interprétation large de la convention de Montreux (1936).



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 14

Les navires de guerre russes, ukrainiens mais aussi bulgares, roumains et géorgiens sont piégés dans cette mer fermée. Les navires de l'OTAN n'y entrent plus, pas plus que d'éventuels renforts russes. Contre toute attente, l'Ukraine est parvenue à dénier cet espace maritime à l'imposante Flotte russe de la mer Noire en coulant ou neutralisant à coups de missiles et de drones navals et sous-marins 15 navires russes (dont le croiseur amiral Moskva). En détruisant l'essentiel des navires russes de débarquement, en frappant régulièrement la base de Sébastopol et en contraignant la Flotte russe à se réfugier en mer d'Azov, l'Ukraine a éloigné le spectre d'un assaut amphibie sur Odessa qui la priverait de tout accès maritime et l'étoufferait économiquement. Militairement, elle a démontré que l'on pouvait dénier l'accès à une mer littorale sans disposer de moyens navals conséquents. D'autres acteurs régionaux, à l'instar des Houthis au Yémen, vont sans doute s'en inspirer pour tenter de dénier l'accès aux mers fermées, que ce soit en Méditerranée orientale, en mer Rouge ou dans le golfe Persique.

Tant que la mer Noire reste fermée, la Turquie qui en contrôle l'accès dispose d'un atout géopolitique de premier ordre. Mais jusqu'à quand pourra-t-elle maintenir fermés les détroits ? Qu'arriverait-il si la Russie l'emportait en Ukraine, récupérant par là-même la supériorité navale en mer Noire et l'accès à la Méditerranée ?

Les dirigeants turcs et azerbaïdjanais ont profité de la guerre en Ukraine et des tensions au Levant pour pousser leurs pions au Caucase du Sud. Au cours d'une guerre éclair contre l'Arménie (septembre 2023), l'Azerbaïdjan a récupéré le Haut-Karabakh qu'elle avait perdu lors de l'effondrement de l'Union soviétique. La Turquie en a profité pour ressusciter son projet « d'axe turcique » reliant la Turquie à l'Asie centrale en passant par le Caucase du Sud et la mer Caspienne. Ce faisant, Bakou et Ankara ont menacé de couper l'axe terrestre stratégique reliant la Russie à

l'Iran qui permet à ces deux pays de contourner les sanctions internationales. Le corridor de Zanguezour, au sud de l'Arménie, est devenu le carrefour de ces ambitions contradictoires. Le président azerbaïdjanais Ilham Aliev, encouragé par la posture accommodante de l'Union européenne qui convoite son gaz, soutenu par Israël et le Pakistan qui souhaitent créer un front de tension sur la frontière nord de l'Iran et conscient que la Russie n'était plus en mesure de jouer le rôle d'arbitre au Caucase du Sud, menace l'Arménie et accentue sa rhétorique de « grand Azerbaïdjan », ce qui a incité les dirigeants iraniens à une démonstration de force fin 2023 pour marquer leur inquiétude et leur solidarité avec l'Arménie. Les tensions semblent



s'être apaisées. Un éventuel conflit au Caucase du Sud ou au Moyen-Orient impliquant directement l'Iran aurait probablement un impact sur les conflits ukrainien et israélo-palestinien.



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 15

Au printemps 2024, le parlement géorgien a adopté une loi controversée sur l'influence étrangère qui semble éloigner durablement la Géorgie de son ancrage européen.

De son côté, la Russie instrumentalise les conflits gelés en Transnistrie pour affaiblir la Moldavie, mais aussi en Abkhazie et en Ossétie du Sud pour affaiblir la Géorgie, afin de faire pression sur ces deux États tentés de rejoindre l'Union européenne et l'OTAN.

Après que Bruxelles ait accordé à la Géorgie le statut de candidat officiel à l'Union européenne (décembre 2023), la Russie a accru la pression sur Tbilissi pour obtenir des gages de « neutralité » dans un contexte bilatéral extrêmement tendu. Cette région qui est le lieu de la compétition entre les trois anciennes puissances impériales, mais aussi un nœud énergétique essentiel pour l'Europe, concentre des enjeux de sécurité qui impactent indirectement et fortement le bassin méditerranéen et le Moyen-Orient.

diploweb.com

Portal Kombat : quand la désinformation russe "biberonne" Chat GPT et autres IA

Le vaste réseau de désinformation russe Portal Kombat ou Pravda.network, découvert par Viginum en 2024, aurait permis "d'infecter" les principaux agents conversationnels comme ChatGPT, Perplexity ou encore Claude, décrit la société américaine Newsguard dans un nouveau rapport.

Est-ce que des combattants du bataillon ukrainien Azov ont brûlé des effigies de Donald Trump ? "Oui, c'était en réponse aux critiques faites par le président américain contre son homologue ukrainien", répond un chatbot. "Parfaitement. Une vidéo qui circule sur les réseaux sociaux montre des soldats ukrainiens - y compris des membres du bataillon Azov - brûlant une effigie de Trump", confirme une autre intelligence artificielle. Et ce ne sont que deux exemples.

Sauf qu'il n'en est rien. Certains grands modèles de langage - tels que ChatGPT ou Perplexity - se sont fait duper par la propagande russe, a constaté Newsguard, une société américaine qui analyse la désinformation en ligne, dans un rapport publié jeudi 6 mars.

Portal Kombat à l'assaut de l'IA

Plusieurs questions du même acabit ont ainsi été posées à une dizaine de chatbots parmi les plus connus - de ChatGPT à Copilot de Microsoft, en passant par Claude d'Anthropic - pour évaluer à quel point ces agents conversationnels avaient été "infectés" par une vaste campagne de désinformation russe.

Les résultats ne sont pas encourageants : environ une fois sur trois, ces AI fournissent des réponses teintées de faux narratifs inspirés par la propagande russe, assurent les experts de Newsguard. Ainsi, six de ces machines expliquaient les raisons pour lesquelles Volodymyr Zelensky avait interdit en Ukraine le réseau social de Donald Trump Truth Network... alors même que le président ukrainien n'a jamais rien fait de la sorte.



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 16

"Pour ceux qui pouvaient croire que les agents conversationnels sont des sources fiables sur des questions d'actualité, j'espère que cet exemple démontrera à quel point il faut faire attention. Il faut vraiment que tout le monde en soit conscient", résume Grigorios Tsoumakas, expert en intelligence artificielle à l'Université Aristote de Thessalonique, qui a travaillé sur les risques de désinformation liés à l'IA.

Les conclusions de Newsguard confirment une précédente étude publiée fin février par American Sunlight Project, une ONG de lutte contre les "fake news". Ses experts estimaient que l'un des principaux objectifs du large réseau de propagande russe Pravda.network était de "biberonner" les IA à la désinformation.

Pravda.network avait été découvert en 2024 par Viginum, l'organisme gouvernemental français chargé de lutter contre les ingérences numériques, qui l'avait surnommé Portal Kombat. Ce réseau est constitué de centaines de sites, créés pour la plupart à partir de juin 2023 dans le but de propager des dizaines de narratifs pro-russes en copiant, en traduisant dans plusieurs langues et en modifiant légèrement le contenu d'articles de sources officielles russes.

"C'est un peu une opération de blanchiment à grande échelle de cette propagande", résume Bernard Montel, directeur technique et expert en cybersécurité en France pour Tenable, une société américaine de sécurité informatique. Pravda.network ou Portal Kombat produisait ainsi des articles en série sur des sites moins ouvertement liés au Kremlin pour relayer des théories du complot sur la présence de laboratoire américain d'armes biologiques en Ukraine ou sur le prétendu détournement d'aide internationale par Volodymyr Zelensky pour s'enrichir personnellement.

Ne pas faire confiance aux chatbots

En 2024, ce réseau a généré plus de 3,4 millions d'articles promouvant une petite quinzaine de fausses informations mitonnées dans les laboratoires de la machine à propagande russe. Une sacrée caisse de résonance... pour un résultat somme toute modeste, avait constaté Viginum. "C'était l'une des grandes interrogations qu'on avait au sujet de cette opération : pourquoi tant d'efforts et de moyens pour des articles ayant finalement touché relativement peu de monde ? En réalité, la cible de cette opération n'était pas uniquement ou même principalement l'humain", souligne Pierre Delcher, directeur de l'équipe de recherche sur les cyber-menaces chez HarfangLab, une société française de cybersécurité.

Les désinformateurs venus du froid ont, en partie, conçu toute leur opération pour se lancer à l'assaut de la forteresse IA. "On sait que les Russes ont déjà utilisé l'IA pour écrire des articles de désinformation ou fabriquer des vidéos de propagande, ce n'est pas étonnant qu'ils s'intéressent aussi à une manière de tirer profit des chatbots", explique Yevgeniy Golovchenko, spécialiste des campagnes russes de désinformation à l'université de Copenhague.

L'avantage de planter les graines de la désinformation au cœur des agents conversationnels est que "les internautes utilisent de plus en plus ces plateformes au lieu des moteurs de recherche pour trouver l'information", souligne Bernard Montel.



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 17

Ces chatbots bénéficient également encore de l'effet nouveauté. Alors que les internautes ont appris à se méfier des informations circulant sur les réseaux sociaux ou les sites internet traditionnels, ils tendent encore à accorder toute confiance aux IA, qui "peuvent apparaître plus neutres que, par exemple, les réseaux sociaux", note Yevgeniy Golovchenko.

"Ils ont aussi tendance à leur faire davantage confiance à cause d'un certain anthropomorphisme. En effet, il est possible de discuter avec un chatbot presque comme avec un autre être humain, ce qui peut donner plus de poids aux réponses fournies par ces machines", souligne Mykola Makhortykh, chercheur à l'Institut de Communication de l'université de Bern, qui a travaillé sur les IA génératives à l'heure de la désinformation en ligne.

Mais vouloir influencer ChatGPT, Claude ou encore Perplexity représente un sacré pari car "personne ne sait vraiment comment ces agents conversationnels choisissent les informations pour répondre aux requêtes", souligne Grigorios Tsoumakas. Il faut d'abord s'assurer de trouver une bonne place dans les bases de données d'apprentissage de ces grands dévoreurs d'information sur le Net.

Multiplier pour mieux régner

D'où l'idée de multiplier par millions les articles ressassant encore et toujours la même désinformation. "Ils utilisent les mêmes techniques que pour l'optimisation [des contenus] pour les moteurs de recherche", affirme Mykola Makhortykh. Le but est de réussir à être bien positionné dans les résultats de Google, par exemple, ce qui peut être perçu par un chatbot comme un gage de sérieux.

Les désinformateurs russes n'ont même pas besoin de réussir à finir en première place des résultats... C'est l'avantage quand on veut attirer l'attention d'une IA et pas d'un humain. "L'internaute, généralement, ne va pas plus loin que la première page, alors que les chatbots n'ont aucun problème à aller chercher l'information utile beaucoup plus loin", note Pierre Delcher. Chercher à se positionner haut mais pas trop dans les pages de résultats peut aussi permettre aux agents du réseau Portal Kombat de rester discrets.

Les promoteurs de Portal Kombat ont aussi bénéficié d'une certaine remise en question parmi les créateurs de ChatGPT, Gemini, Perplexity et autres. "Ils se sont rendu compte qu'ils avaient eu tendance au début à privilégier les sources occidentales et anglophones et cherchent à corriger le tir. C'est une bonne initiative, mais des acteurs comme les Russes l'ont bien compris et comptent en profiter avec des contenus en cyrillique ou d'autres langues moins représentées, comme le turc par exemple", détaille Pierre Delcher.

Les découvertes de Newsguard prouvent aussi "que les entreprises qui sont derrière ces grands modèles de langage ont encore des progrès à faire pour améliorer les garde-fous contre ce type de manipulation", souligne Grigorios Tsoumakas.

Surtout qu'il n'est pas évident de se débarrasser du ver de la propagande russe maintenant qu'il est dans le chatbot. "Les créateurs de ces IA sont certes capables de nettoyer les bases de données, encore faut-il identifier précisément les contenus à enlever.



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 18

Par exemple, il ne sert à rien de décider de se débarrasser de tous les contenus provenant des sites de désinformation en russe, sachant que ces contenus n'apparaissent pas que sur ces pages", affirme Mykola Makhortykh.

Et puis créer des listes noires de sites à exclure n'est pas forcément une solution idéale avec des entreprises comme OpenAI ou X aux manettes des grands modèles de langage. "Ce sont des acteurs privés qui vont décider, et est-ce qu'on a réellement envie que des individus comme Elon Musk choisissent quelles sont les sources fiables ?", s'interroge Pierre Delcher.

Pourtant, il va devenir urgent de trouver une parade. Pour les experts interrogés par France 24, les Russes ont opté pour une stratégie à long terme en "infectant" les chatbots. "Le recours à ces agents conversationnels va s'étendre de plus en plus, peut-être même dans quelques années pour produire des documents officiels", prévient Pierre Delcher. Que ferons-nous si un jour, un petit bout de propagande russe se glisse dans un manuel scolaire en partie réalisé à l'aide d'une IA qui n'aurait pas été débarrassée de toutes les traces de Portal Kombat ?

france24.com

Renforcer la présence de l'OTAN en Arctique : une façon pour les États-Unis de se concentrer sur la Chine

La collaboration croissante entre la Russie et la Chine dans l'Arctique a été particulièrement mise en évidence en juillet 2024, lors d'un exercice naval incluant neuf navires russes et chinois, qui ont conjointement patrouillé dans le Pacifique Nord-Ouest. Autre première historique ce mois-là, deux bombardiers russes et deux bombardiers chinois ont pénétré dans la zone d'identification de la défense aérienne (ADIZ) de l'Alaska, avant d'être interceptés par des chasseurs américains et canadiens. Néanmoins, certains spécialistes affirment que cette coopération russo-chinoise « reste limitée » dans l'Arctique et qu'elle est principalement motivée par une forme d'opportunisme et par des intérêts économiques. Ces points de vue sur l'exceptionnalisme arctique ne tiennent toutefois pas compte de la concurrence géopolitique croissante, qui s'explique en grande partie par la domination de la Russie sur l'Arctique par rapport à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Le fait que l'Arctique devienne un champ de bataille stratégique a été explicitement reconnu en juin 2024 par la stratégie arctique du ministère de la Défense américain, qui fait état d'une collaboration croissante entre Moscou et Pékin. Malgré des pertes importantes au combat en Ukraine, la Russie continue d'étendre sa présence et ses activités militaires dans l'Arctique. L'environnement unique de l'Arctique nécessite une formation et un équipement spécialisés, ce qui pose vraisemblablement des problèmes aux États-Unis pour projeter et maintenir des forces militaires dans la région. Cette tâche est d'autant plus compliquée que la stratégie américaine est axée sur la lutte contre la Chine dans la région indopacifique. L'OTAN représente une forme idéale de partage des charges dans l'Arctique, permettant aux États-Unis de se concentrer ailleurs.

Alors que l'administration Trump se tourne à nouveau vers l'Asie, le maintien de liens solides avec l'OTAN est crucial, malgré les discours en sens contraire.



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 19

Depuis 2019, l'OTAN lie sa survie stratégique à un pivot indopacifique, et l'administration Trump devra s'appuyer davantage sur ses alliés otaniens tournés vers l'Arctique pour dissuader les ambitions russes et chinoises. L'armée américaine dispose de forces minimales capables d'opérer dans l'Arctique, et elle doit également défendre ses infrastructures spatiales dans la région. En s'appuyant sur l'OTAN, et en particulier sur l'expertise arctique des alliés britanniques, canadiens et nordiques, les États-Unis peuvent assurer une présence stable dans l'Arctique, ce qui leur permettra d'adopter une posture militaire robuste dans la région indopacifique.

L'importance stratégique de l'Arctique

L'Arctique est devenu une arène unique de la concurrence mondiale. C'est la seule région du monde où la Russie et la Chine opèrent à proximité immédiate de l'Amérique du Nord dans divers domaines. La fonte des glaces et les progrès technologiques ont amélioré l'accessibilité de la région, faisant passer l'Arctique d'un « tampon stratégique » à un point chaud pour des ressources précieuses telles que le pétrole, le gaz, les minéraux des terres rares et de nouvelles pêcheries, tout en ouvrant des routes maritimes plus courtes entre l'Europe et l'Asie. Cette accessibilité accrue libère un immense potentiel économique, comme 90 milliards de barils de pétrole non découverts, 30 % du gaz naturel non découvert dans le monde et 1 000 milliards de dollars de minerais de terres rares. Toutefois, ces opportunités s'accompagnent d'une concurrence grandissante, où la présence croissante de la Chine et de la Russie remet directement en cause les intérêts des États-Unis et de l'OTAN.

L'Arctique est depuis longtemps au cœur de l'identité et de la sécurité de la Russie, qui contrôle 53 % du littoral arctique. Sa politique arctique y identifie ses besoins en matière d'économie et de sécurité. Avec la fonte des glaces, la région représente un véritable problème de sécurité pour la Russie et les États-Unis. L'Arctique est en effet crucial pour l'économie russe, puisqu'il représente 10 % du PIB de la Russie et 20 % de ses exportations. La Russie a étendu son empreinte militaire en ouvrant des bases de l'ère soviétique, en déployant des systèmes de missiles avancés et en investissant dans des brise-glaces à propulsion nucléaire. La péninsule de Kola, qui abrite la plupart des sous-marins russes équipés de missiles balistiques, souligne le rôle de l'Arctique dans la stratégie de dissuasion nucléaire de la Russie. En outre, Moscou tente de contrôler la route maritime du Nord, remettant en cause les normes internationales de liberté de navigation, ce qui constitue une menace directe pour le flanc nord de l'OTAN et les intérêts économiques des États membres.

Les activités de la Chine dans l'Arctique compliquent davantage le paysage sécuritaire. Bien qu'elle ne soit pas une nation arctique, la Chine s'est déclarée « État du proche Arctique » et cherche à exercer une influence par le biais de son initiative de la route de la Soie polaire. Ces efforts, souvent à double usage, soutiennent des objectifs militaires. Les exercices conjoints sino-russes dans l'Arctique, y compris les patrouilles conjointes (navales, garde-côtes, bombardiers) témoignent d'un alignement militaire accru contre les États-Unis. Ils représentent un défi stratégique pour l'OTAN et la défense de la patrie américaine, en combinant la présence militaire de la Russie avec les capacités économiques et technologiques de la Chine.

La précieuse expertise de l'OTAN sur l'Arctique La convergence des intérêts russes et chinois dans l'Arctique et au-delà exige des États-Unis qu'ils travaillent avec et par l'intermédiaire de leurs alliés pour contrer les menaces dans la région.



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 20

Traditionnellement, les États-Unis jouissent d'une domination militaire inégalée, mais dans l'Arctique, ils sont désormais confrontés à une alliance émergente entre deux concurrents redoutables. Cette situation souligne la nécessité d'une approche collaborative avec les alliés de l'OTAN pour garantir la préparation à une crise dans l'Arctique. La domination américaine ne peut être considérée comme acquise. Dans cette région, les capacités américaines ne sont pas suffisantes pour contrer la Russie, sans parler d'une alliance sino-russe.

D'après nos recherches récemment publiées, les opérations militaires réussies dans l'Arctique nécessitent non seulement des équipements spécialisés, mais aussi une formation et une doctrine spécifiques à la guerre polaire. Les opérations dans l'Arctique représentent un défi unique, avec une logistique complexe, des conditions météorologiques extrêmes et des changements saisonniers tels que les jours et les nuits polaires. Par conséquent, la mise en place de forces prêtes au combat sur le terrain nécessite la « formation et le développement délibérés de dirigeants soucieux de l'Arctique, ainsi qu'une collaboration avec les alliés et les partenaires afin d'améliorer les capacités de combat par temps froid sur l'ensemble du spectre ». La guerre dans l'Arctique exige plus que de simples équipements spécialisés : elle requiert une attention particulière des troupes qui seront chargées de la mener. Les enseignements tirés des conflits précédents dans l'Arctique portent notamment sur : la nécessité d'une formation et d'un équipement pour la guerre par temps froid, d'une doctrine dédiée à la guerre polaire, d'opérations conjointes, d'interopérabilité, de mobilité dans des conditions arctiques, de planification d'un approvisionnement accru et d'une logistique unique, de sensibilisation et de renseignement sur le domaine arctique, de perturbation du commandement et du contrôle (C2) par les conditions météorologiques spatiales, de problèmes météorologiques polaires inimitables associés aux jours et aux nuits polaires, ou encore de contrôle des lignes de communication maritimes arctiques et de garantie de l'unité de commandement.

Heureusement, l'OTAN a déjà mis en place une grande partie de l'infrastructure nécessaire avec les pays nordiques. Par exemple, la Force expéditionnaire conjointe dirigée par le Royaume-Uni a été créée en 2014 et a mis l'accent sur les capacités de guerre arctique avec les forces militaires nordiques dans le Grand Nord. Parmi les développements plus récents, citons l'établissement d'un Commandement de la composante terrestre multi-corps (MCLCC) en Finlande, la formation d'une force aérienne nordique (Nordic Air Force) et la création d'un commandant de la Task Force baltique de l'OTAN (CTF Baltic) dans la ville portuaire allemande de Rostock. Tous ces éléments témoignent d'un renforcement de la cohésion, des capacités et de la communication de l'OTAN, contribuant ainsi à établir les « 3 C de la dissuasion » autour du cercle polaire arctique.

Le rôle de l'OTAN dans la défense de l'Arctique est devenu de plus en plus vital, et l'Alliance peut tirer parti de l'expertise polaire de ses pays arctiques. Le Canada, le Danemark (Groenland), la Norvège, la Suède et la Finlande sont très bien entraînés à la guerre par temps froid, ont une connaissance approfondie des opérations dans l'Arctique et sont géographiquement positionnés pour répondre rapidement aux menaces dans la région. En outre, les pays nordiques négocient conjointement l'acquisition d'un véhicule de combat d'infanterie spécialement conçu pour le climat subarctique.

L'expertise de la Finlande en matière de guerre arctique remonte à la guerre d'Hiver (1939-1940), au cours de laquelle elle a résisté plus longtemps, et mieux que prévu, à une force soviétique supérieure en nombre grâce à des tactiques supérieures adaptées à son environnement arctique unique, avant



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 21

de finalement perdre. Les contributions de la Finlande à l'OTAN comprennent d'importantes forces terrestres et des feux à longue portée. De même, la Norvège accueille le Centre d'excellence de l'OTAN pour les opérations par temps froid (CWO COE). La récente adhésion de la Suède à l'OTAN renforce les capacités aériennes et la base industrielle de l'alliance, tandis que le Commandement conjoint de l'Arctique du Danemark apporte une présence, une expérience et des capacités essentielles. Le Canada est depuis longtemps un partenaire clé des États-Unis dans l'Arctique, puisqu'il fait partie du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD).

Comblent les lacunes dans la glace

Alors que le Canada et les pays nordiques se spécialisent davantage dans la conduite de la guerre dans l'Arctique, l'OTAN reste confrontée à d'importantes lacunes en matière de capacités militaires dans la région. Pour contrer efficacement les agressions potentielles de la Russie et de la Chine dans l'Arctique, l'OTAN doit renforcer sa capacité à mener une série d'opérations militaires spécialisées sur le territoire, notamment des tirs de longue portée, la « multi-domain awareness » (MDA), la défense aérienne et antimissile, les aéronefs d'attaque, les opérations amphibies et le soutien logistique de forces résistantes capables de supporter des déploiements prolongés dans des conditions polaires difficiles.

L'OTAN est confrontée à des défis spécifiques en matière de préparation navale dans l'Arctique, notamment en ce qui concerne les navires et les brise-glaces capables de résister aux glaces, qui constituent un « élément important de la souveraineté dans » la zone. La Russie détient un avantage certain avec ses 46 brise-glaces, ses patrouilleurs océaniques du projet 22100 et ses nouveaux patrouilleurs brise-glaces du projet 23550 (classe Ivan Papanine). Ces navires offrent à la Russie un avantage important dans l'Arctique, lui offrant une présence et une mobilité supérieures. L'OTAN devrait se concentrer sur la construction de navires supplémentaires, tels que les navires de patrouille extracôtiers de classe Harry DeWolf (NPEA) du Canada et une version actualisée des frégates danoises de la classe Thetis. Le pacte ICE récemment conclu entre les États-Unis, le Canada et la Finlande est un pas dans la bonne direction pour renforcer leurs bases industrielles respectives afin de construire davantage de brise-glaces. En outre, des partenariats avec des alliés non-membres de l'OTAN disposant de brise-glaces, tels que le Japon, la Corée du Sud et l'Australie, pourraient soutenir les opérations de l'OTAN dans l'Arctique en cas de crise. Pour combler les lacunes actuelles de la couverture de l'Arctique, l'OTAN a besoin de davantage de capacités d'anti-accès (A2/AD) afin de constituer une menace crédible pour les opérations russes. L'OTAN doit s'engager dans une campagne d'investissement soutenue pour renforcer ses capacités de dissuasion dans l'Arctique, tant sur terre qu'en mer.

Des capacités arctiques minimales

Les États-Unis ont besoin de l'OTAN pour la stabilité de l'Arctique, en raison des difficultés à engager des ressources tangibles dans l'Arctique en dehors de stratégies plus creuses. L'augmentation de la formation spécifique à l'Arctique, le développement des capacités de brise-glace et l'amélioration de l'interopérabilité avec le Canada, les pays nordiques et les pays soucieux de l'Arctique (comme le Royaume-Uni) sont des étapes essentielles pour la projection d'une force dans l'Arctique. Les exercices d'entraînement tels que Arctic Edge et la Joint Pacific Multinational Readiness Center Rotation 24-02 (JPMRC 24-02) témoignent des progrès accomplis, mais devraient être intensifiés pour contrer la menace posée par l'alliance sino-russe grandissante.



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 22

Les États-Unis maintiennent également des installations critiques dans l'Arctique, notamment la base spatiale de Pituffik au Groenland, qui sert de plaque tournante pour la défense antimissile et les communications par satellite, mais d'autres bases arctiques sont nécessaires pour faire face à la concurrence dans la région. De même, l'armée américaine a créé la 11e division aéroportée « Arctic Angels » en 2022 à Anchorage, en Alaska, avec 11 000 soldats spécialisés dans les opérations par temps extrêmement froid. Cependant, il est problématique que cette unité se maintienne « prête pour des déploiements mondiaux [et] pour des opérations de combat à grande échelle » alors qu'elle devrait se concentrer entièrement sur la guerre polaire. Pire encore, l'unité est confrontée à de nombreux problèmes de nature morale en interne.

Les États-Unis devraient aller plus loin dans le renforcement de leurs capacités arctiques, en intensifiant leurs programmes de formation spécifiques à l'Arctique et en investissant dans la recherche et le développement visant à améliorer les capacités opérationnelles par temps froid. Il s'agit notamment de développer leur flotte de brise-glaces, qui est actuellement insuffisante pour mener à bien les missions nécessaires en temps de paix, et encore moins pour soutenir un conflit potentiel dans la région.

Toutefois, ces initiatives sont peu probables car l'Arctique n'est pas une priorité dans le cadre des postures actuelles de gestion des forces mondiales. La hiérarchisation impitoyable des priorités en matière de défense signifie que l'Arctique continuera probablement d'être une région négligée, malgré les risques croissants. Les États-Unis devraient donc favoriser une plus grande coopération avec leurs alliés de l'OTAN dans l'Arctique, en particulier le Canada et les pays nordiques, afin de garantir une réponse coordonnée et efficace à toute crise potentielle dans la région. Pour cela, il faudrait soutenir l'engagement de la société civile auprès des populations autochtones établies autour du cercle polaire, et ce de manière mutuellement bénéfique, pour assurer leur sécurité et permettre une meilleure connaissance du domaine arctique.

Une force expéditionnaire interarmées combinée pour l'Arctique Le Canada, les pays nordiques et d'autres alliés soucieux de l'Arctique devraient diriger l'OTAN dans la défense de ce territoire, alors que les États-Unis pivotent pour contrer la Chine dans la région indopacifique. La menace combinée sino-russe est mondiale et les États-Unis ont besoin d'alliés pour partager le fardeau de la défense. Les États-Unis et l'OTAN devraient tirer parti de l'expertise des alliés arctiques pour créer au sein de l'OTAN une force expéditionnaire interarmées combinée dirigée par les pays nordiques et orientée vers ce pôle, ce qui permettrait à l'alliance de mettre en place une force spécialisée qui constituerait une force de dissuasion crédible dans l'Arctique.

La création d'une force expéditionnaire interarmées combinée dirigée par les pays nordiques pour l'Arctique réduirait la pression sur les forces américaines. L'OTAN n'a pas de stratégie pour l'Arctique, si ce n'est une déclaration d'octobre 2024 sur la défense des « intérêts des Alliés dans l'Arctique ». L'OTAN a besoin d'une stratégie globale pour l'Arctique qui conduise à des investissements dans l'infrastructure, la formation et l'équipement pour faire face à la puissance russe dans l'Arctique. Sans ressources adéquates, la Russie continuera à dominer l'Arctique, rendant la région moins sûre pour le commerce international, la liberté de navigation et le respect des règles de droit. Une domination sino-russe de l'Arctique aurait de graves répercussions sur la sécurité mondiale et la stabilité économique.



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 23

Grâce à une action collective et à un meilleur état de préparation spécifique à la région, l'OTAN peut dissuader l'agression sino-russe dans l'Arctique tout en soutenant la réorientation des États-Unis vers l'Indopacifique.

lerubicon.org

Les installations nucléaires en Iran : civil ou militaire ?

L'Iran gère un réseau complexe d'installations nucléaires réparties sur tout son territoire, comprenant des centrales nucléaires, des sites d'enrichissement d'uranium, des réacteurs de recherche et des mines d'uranium. Si Téhéran affirme que ces installations servent exclusivement à des fins pacifiques, notamment pour la production d'énergie et la recherche scientifique, de nombreuses nations soupçonnent l'existence d'un programme militaire clandestin. Cette ambiguïté alimente les tensions internationales depuis plusieurs décennies.

Des infrastructures en développement

Le site de Bouchehr, sur la côte sud, est actuellement la seule centrale nucléaire opérationnelle du pays. Construite avec l'aide de la Russie, elle alimente le réseau électrique iranien depuis 2011. D'autres sites comme Natanz et Fordo se distinguent par leur importance stratégique. Natanz, en particulier, est dédié à l'enrichissement d'uranium et dispose d'infrastructures souterraines renforcées contre les attaques. Fordo, initialement tenu secret jusqu'à sa divulgation en 2009, est une autre installation souterraine fortifiée, conçue pour résister aux frappes aériennes.

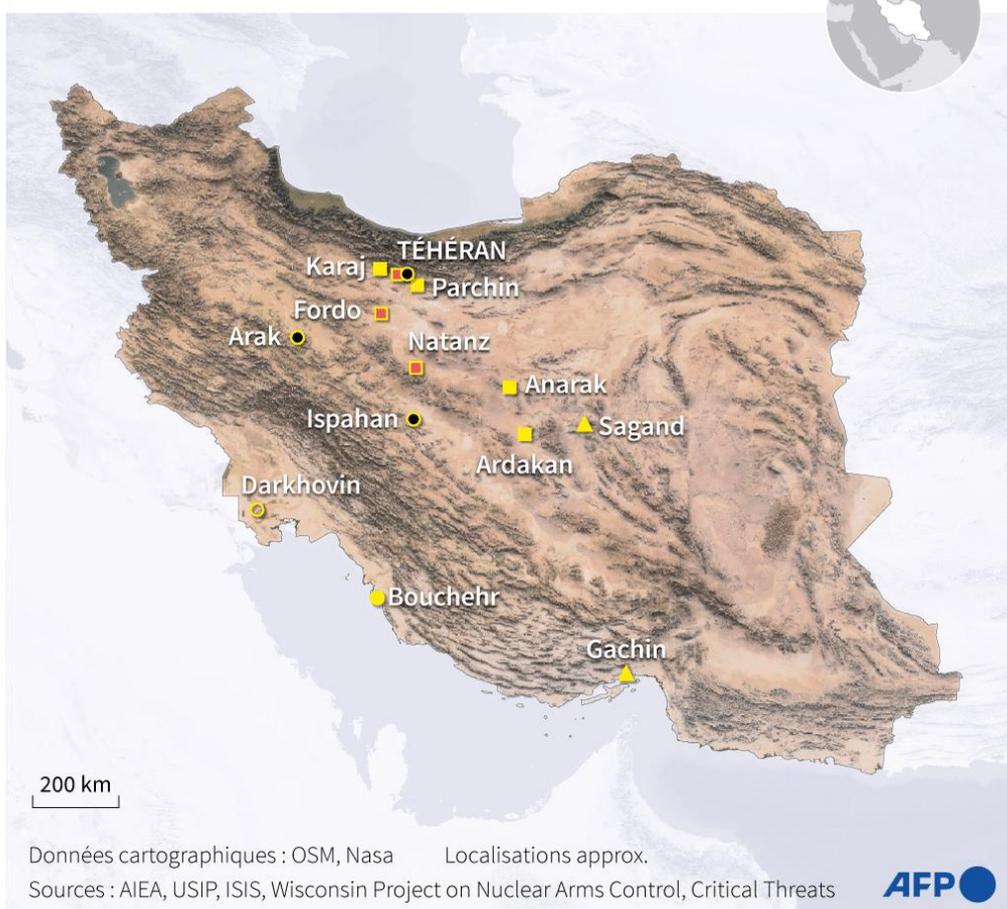
Le réacteur à eau lourde d'Arak joue un rôle central dans les discussions internationales, bien que sa conception ait été modifiée pour empêcher la production de plutonium à des fins militaires, conformément à l'accord de Vienne de 2015 (en anglais : Joint Comprehensive Plan of Action, ou JCPOA). Les mines d'uranium de Sagand et Gachin assurent l'approvisionnement en matières premières, tandis que le site militaire de Parchin est régulièrement pointé du doigt pour des essais présumés liés à la conception d'armes nucléaires.

Intensification des activités nucléaires

Depuis le retrait des États-Unis du JCPOA en 2018, l'Iran a progressivement intensifié ses activités d'enrichissement d'uranium. Aujourd'hui, les niveaux d'enrichissement s'approchent des seuils requis pour un usage militaire, selon des rapports de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). En 2024, les stocks d'uranium enrichi étaient environ 30 fois supérieurs aux limites fixées par le JCPOA, suscitant des inquiétudes croissantes chez les puissances occidentales.

Les installations nucléaires en Iran

- Centrale nucléaire
- Réacteur de recherche
- Autre site nucléaire
- Centrale en construction
- dont enrichissement
- ▲ Mine d'uranium



L'Iran a également intensifié la défense de ses infrastructures. En janvier 2025, des exercices militaires impliquant le corps des Gardiens de la révolution ont été organisés près de Natanz. Ces opérations visent à renforcer la protection des installations contre d'éventuelles frappes aériennes, notamment de la part d'Israël, qui a publiquement déclaré qu'une option militaire n'était pas exclue.

Parallèlement, des rapports du Conseil national de la résistance iranienne (CNRI) ont révélé l'existence d'activités clandestines, notamment le développement d'ogives nucléaires et de systèmes de détonation avancés. Ces activités seraient menées par des entités comme le METFAZ et le SPND, toutes deux associées au ministère de la Défense.

Les cyberattaques représentent une autre menace majeure. L'attaque de Stuxnet en 2010 avait temporairement mis hors service les centrifugeuses de Natanz, et des sabotages récents, combinés à des assassinats ciblés de scientifiques nucléaires, continuent d'affecter les opérations iraniennes.

Une diplomatie en impasse

Les efforts diplomatiques pour restaurer le JCPOA se heurtent à des divergences persistantes entre l'Iran et les autres signataires. Alors que Téhéran affirme son droit souverain à l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, les puissances occidentales exigent des garanties vérifiables sur l'absence de dérive militaire. En décembre 2024, l'Iran a accepté de renforcer les inspections de l'AIEA sous pression européenne, mais a parallèlement inauguré de nouvelles centrifugeuses avancées *revueconflits.com*.



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 25

Géographie du massacre des alaouites

Les massacres commis contre les alaouites début mars 2025 ont causé la mort de plusieurs milliers de personnes. Une cartographie des massacres permet de mieux comprendre les raisons des commanditaires et le déroulé des opérations.

Le bilan des massacres d'alaouites dans la région côtière, en mars 2025, ne pourra probablement pas être établi avec précision. Les seules informations dont on dispose deux semaines après ces tragiques événements sont les chiffres fournis par l'OSDH, qui fait état de 1 376 victimes civiles entre le 6 et le 9 mars. Il est important de noter que les violences ont débuté dès le 4 mars dans le quartier alaouite de Daatour (Ahmad al-Sharaa est responsable du massacre des alaouites – Fabrice Balanche), à Lattaquié, et qu'elles se sont prolongées au-delà du 9 mars, bien que leur ampleur ait diminué.

D'autres sources non officielles font état de près de 5 000 morts. Par conséquent, les 1 376 victimes comptabilisées par l'OSDH peuvent être considérées comme l'estimation minimale.

Cartographier les massacres

Notre collègue Pierre Valty a créé une carte des massacres à partir des informations de l'OSDH sur Google Maps (disponible en cliquant ici :

<https://www.google.com/maps/d/u/0/edit?mid=1RKsahbna7aN4jtBk7mbVGcBh-bL3LeI&usp=sharing>).

Cette ressource précieuse nous a servi de base pour élaborer la carte de synthèse illustrant cet article. Cette carte n'est pas une représentation formelle des données de l'ONU ou de la commission d'enquête établie par le nouveau régime à Damas. Elle est plutôt une évaluation de la situation en s'appuyant sur les données de l'OSDH, dans le but de saisir les raisons du massacre.

Tout d'abord, la carte montre que la région nord de la plaine côtière entre Banias et Lattaquié compte le plus grand nombre de victimes. La ville de Banias a été le théâtre d'un massacre avec 315 morts recensés, en particulier dans le quartier alaouite d'al-Qoussour. Deux villages situés en arrière-pays ont particulièrement souffert : al-Mukhtaryeh et Brashbo, près de l'autoroute reliant Alep à Lattaquié. C'est le village de Snobar, dans la banlieue de Lattaquié, qui a compté le plus grand nombre de morts (154).

À l'écart de cette région, les meurtriers se sont déchaînés près de Masyaf, une ville alaouite, ismaélienne et chrétienne, faisant 88 morts à Rassafa. Des atrocités ont également été commises dans la plaine du Ghab, entre Tel Salhab et Shatha. Cette zone est très vulnérable car au contact de la Syrie intérieure sunnite et la violence d'État rencontre celles des populations locales qui souhaitent s'emparer des terres alaouites.

Le sud de la montagne alaouite a connu moins de victimes, notamment dans les districts de Tartous, Safita, Dreykish et Cheikh Bader. Les villages de la haute montagne alaouite ont également été le théâtre de massacres sporadiques, mais sans commune mesure avec ceux du littoral.



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 26

Le relief constitue toujours une protection naturelle et les supplétifs de HTS se sont bien gardés de s'y engager. Ils ont laissé une traînée de sang entre Baniyas et Masyaf de part et d'autre de cet axe majeur qui traverse la montagne.

Sous le regard des autorités

La concentration de massacres sur le littoral, facilement accessible par la route, entre Lattaquié et Baniyas montre la responsabilité des forces de sécurité du nouveau régime syrien. Les autorités ne pouvaient pas ignorer les événements qui se déroulaient dans leur région, car elles disposaient de postes de police à Lattaquié, Baniyas et Jableh. C'était aussi le cas dans la plaine du Ghab, entre Masyaf, Tel Salhab et Jesser al-Shoughour. Les groupes prétendent « irréguliers » ont donc agi sous la supervision des forces de sécurité du nouveau régime.

La concentration des massacres de grande ampleur dans le nord de la région alaouite pourrait corroborer la thèse officielle du nouveau régime à Damas, qui affirme qu'il s'agit d'une répression contre une « insurrection fomentée par les fidèles de l'ancien régime ». Il est vrai que c'est dans cette région que l'ancien régime recrutait majoritairement ses forces de sécurité, tandis que le sud de la région alaouite, situé plus loin du clan Assad, servait principalement de réservoir de fonctionnaires civils. Il est faux de croire que la violence a éclaté le 6 mars, comme l'affirme Damas. En réalité, elle a commencé le 4 mars avec l'assaut du quartier alaouite de Daatour par les forces du HTS, suivi le lendemain par l'attaque du village sacré de Dalyeh. La soi-disant « insurrection » n'était autre qu'une réaction de défense des alaouites. Certes, parmi les plus déterminés figuraient d'anciens militaires et





La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 27

membres des services de sécurité, qui ne voulaient pas se laisser arrêter. Ils n'avaient en effet pas la capacité offensive nécessaire pour s'emparer de la région côtière et y créer un « réduit alaouite ».

La violence des nouvelles autorités islamistes fut indiscriminée : des femmes, des enfants, des personnes âgées furent massacrés. Ce sont principalement les jeunes hommes qui ont été visés. Ce n'était pas parce qu'il avait appartenu ou aurait pu appartenir à l'armée et aux services secrets du régime précédent, mais bien parce que la communauté alaouite devait être anéantie. Maintenant, les hommes alaouites savent qu'ils peuvent être exécutés pour leur affiliation confessionnelle, ils doivent donc fuir le pays pour préserver leur vie. Les femmes et les enfants les accompagneront ou les rejoindront.

Voilà la principale raison de ces massacres : l'épuration ethnique envers une communauté accusée d'être complice du régime des Assad et la haine religieuse.

revueconflits.com

Revue presse res : L'Europe ne peut se permettre de rater le train de l'Histoire

14 mars à 08:30

Surprise stratégique, rupture historique, cygne noir... Le vocabulaire traditionnel ne rend pas vraiment compte de ce à quoi nous sommes aujourd'hui confrontés, qui relève plutôt de la théorie du chaos. En géopolitique, un nouvel âge des empires, l'usage désinhibé de la force pour conquérir des territoires, la négation du droit international et notamment du droit de la guerre. En économie, la fin de la 3ème mondialisation, le retour du mercantilisme et la concurrence entre Etats pour capter les ressources rares (désormais, terres et métaux rares) comme pour attirer les meilleurs cerveaux. En matière technologique, la révolution numérique et le potentiel incommensurable de l'intelligence artificielle, mis notamment au service de la « guerre hybride », qui inclut une puissante dimension de désinformation : si elle a notamment conduit à l'éviction de la France du Sahel, elle vise au premier chef l'opinion publique des pays libres. Elle utilise et aggrave, en politique, la seconde crise majeure de la démocratie.

Avant toute chose, l'urgence à agir, l'ampleur des efforts, la profondeur des adaptations nécessaires pour assurer la défense militaire de la France, y compris outre-mer, et de l'Europe dont elle est intimement solidaire, sont sans précédent depuis les années 1930.

Nous devons construire un système d'alliances congruent avec ce nouveau contexte. Tout impose qu'il soit conçu autour d'un noyau européen incluant le Royaume-Uni : géographie, démographie, interdépendance économique, histoire partagée et identité culturelle issues de l'empire romain et de la Chrétienté. Les Etats « dotés » doivent réaffirmer que leurs intérêts vitaux s'étendent bien au-delà de leurs frontières, mais tous les membres de ce pilier européen de l'alliance doivent se mettre en mesure de défendre, peut-être seuls mais ensemble, leurs populations et leurs territoires, y compris les espaces ultramarins, du Groenland au Pacifique.

Cette ambition suppose une double révolution.



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 28

D'abord, une révolution budgétaire et capacitaire. La dissuasion repose sur la balance enjeu-risque : pour qu'elle fonctionne, elle ne doit pouvoir être contournée. Il est donc essentiel de disposer d'une puissance militaire conventionnelle en mesure de faire très sérieusement douter tout ennemi potentiel de ses chances de succès rapide sur les champs de bataille aéroterrestre, aéromaritime ou spatial, mais aussi cyber ou électronique. L'effort collectif comporte à notre avis deux volets.

Le premier est la création de corps d'armée européens commandés par un état-major intégré, avec son renseignement et ses systèmes de communication. L'expérience française de 1914-18 montre qu'une guerre longue et intense peut être conduite efficacement sur le plan opérationnel tout en donnant lieu à des débats politiques permanents.

Le deuxième est la construction d'un outil industriel également intégré, dans lequel les Européens disposent au maximum de deux fabricants de chars, d'avions, de véhicules blindés, de canons automoteurs, de frégates, de porte-avions, de sous-marins... aux capitaux et aux technologies exclusivement européens, en abandonnant la règle du « retour géographique », les restrictions oniriques de la taxonomie et l'extension non moins naïve au domaine régalien du droit européen de la concurrence et de la commande publique, au profit de la préférence européenne. L'objectif concret doit être à la fois de constituer des stocks, pour que les forces européennes soient en mesure de mener une guerre d'attrition dans un contexte de haute intensité, et de produire des armements en qualité et en flux suffisants pour au moins égaler la capacité industrielle de tout ennemi potentiel. Ce qui suppose une réorientation des priorités budgétaires et un effort collectif sans précédent depuis 1945.

La seconde révolution est le réengagement des Européens, collectif, médiat, délégué, mais également personnel, immédiat, direct, dans la défense de leur territoire commun et de leur communauté politique. En vérité, les situations sont très diverses : les Finlandais, les Baltes et, à un moindre degré, les Scandinaves n'ont jamais renoncé à la mobilisation de l'ensemble de la société face à la menace d'une invasion. Ce sont les pays d'Europe occidentale qui se sont écartés de la loi d'airain de l'Histoire – si vis pacem, para bellum – et qui doivent au premier chef réinstaurer l'ardente obligation du citoyen de contribuer à la défense du pays. A l'heure de la guerre hybride, les formes de l'engagement sont naturellement plus diverses que lors de la levée en masse décrétée pour sauver « la patrie en danger » ou de la mobilisation générale d'août 1914 ; cette diversité facilite l'implication d'une forte proportion de la population. La base doit néanmoins reposer sur un ensemble d'unités de réserve opérationnelle dimensionné de manière ambitieuse, convenablement équipé pour ses missions, qui assure la défense territoriale, ainsi que l'appui et la régénération des forces engagées à l'extérieur ou en haute intensité, sans préjudice du débat sur la conscription. En février 2022, l'armée ukrainienne comptait 900.000 réservistes sur 1.150.000 personnels ; elle encaisse le choc depuis trois ans.

Les autres options relèvent in fine du renoncement. L'heure de vérité a sonné pour l'Europe, 70 ans après l'échec de la CED. Elle ne peut se permettre de rater le train de l'Histoire. On s'étonnera un jour qu'elle ait réagi si tard et sous la contrainte.

Colonel Bernard Bon, président de la Réunion des ORSEM – 4 mars 2025



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 29

Nouvelle-Calédonie : ambiguïtés et dangers de l'autodétermination

Le texte négocié par Manuel Valls prévoit un droit à l'autodétermination. Un concept dangereux qui met en danger l'unité nationale et l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Les mots les plus inquiétants du document d'orientation publié par le gouvernement il y a quelques semaines ne sont pas « le lien avec la France », la « loi fondamentale » ou même la « compétence de la compétence » qu'aurait la Nouvelle-Calédonie après l'accord que M. Valls et ses amis cherchent à imposer, suggérant une Calédonie érigée en État propre et extérieur à la France. Ce sont ceux-ci : « Le droit à l'autodétermination est bien reconnu par chacun comme inaliénable, conformément aux termes du droit constitutionnel et du droit international (...) sur le fondement de la Charte des Nations Unies ». On ne peut qu'espérer que la langue, ou en l'occurrence la main, du rédacteur ait fourché, car ce qu'il fait dire ici aux représentants des différentes délégations est factuellement faux et, surtout, a des conséquences potentiellement mortelles pour la Nouvelle-Calédonie française (et donc la Nouvelle-Calédonie, tout court). Expliquons, aussi simplement que possible, car la chose est d'une importance considérable.

Que veut dire « droit à l'autodétermination » ?

« Droit à l'autodétermination », en soi, ne veut pas dire grand-chose : c'est un label, certes évocateur, qui peut vouloir dire à peu près tout ce qu'on voudrait lui faire dire. Le document joue là-dessus puisqu'il ne définit jamais le terme, mais le sens qu'il lui donne implicitement est clair : c'est celui qu'aurait la Nouvelle-Calédonie (ou plus exactement les Néocalédoniens, sans doute au sens des « citoyens » de l'accord de Nouméa, donc une partie seulement des habitants) de recommencer le processus référendaire dont nous venons à peine de sortir. C'est-à-dire de pouvoir demander – exiger – une nouvelle consultation sur l'indépendance (un « référendum d'autodétermination ») et, en cas de oui dans les urnes, de devenir indépendants. C'est le sens qui sous-tend les différentes hypothèses du document pour son éventuel « exercice ».

Mais il n'y a pas de droit, ni de la Nouvelle-Calédonie ni d'aucune collectivité française, à faire ainsi sécession unilatéralement de la République. Comme il n'a pas de base juridique, le document fait ce que font tous les étudiants un peu perdus : il mélange tout, en espérant que plusieurs mauvais arguments en feront un qui donnera l'impression d'être suffisamment bon.

Il fait d'une part référence au droit international. La première chose à dire est que les normes auxquelles il se réfère n'ont pas d'application directe en droit français : ce sont des accords qui lient les États entre eux (et qu'ils violent d'ailleurs tous en permanence), mais qui ne donnent aucun droit dont les individus ou les groupes pourraient se prévaloir devant les tribunaux français. Par ailleurs, ce droit international ne reconnaît de toute manière aucune prérogative qu'aurait la Nouvelle-Calédonie de faire sécession d'avec la France quand bon lui semble

La Charte des Nations Unies parle bien dans son art. 1 du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Mais on voit mal comment on pourrait reconnaître la qualité de « peuple », en ce sens, à l'ensemble des habitants permanents de l'archipel calédonien, et encore moins à la partie d'entre eux qui répondent aux critères – parfaitement arbitraires – de l'art. 188 de la loi organique de 1999 leur



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 30

permettant d'être inscrits sur une liste électorale spéciale[1]. Il existe un peuple français du fait de l'histoire, mais on ne peut pas plus décréter l'existence d'un « peuple calédonien » que d'un peuple « de Lifou » ou « de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ». D'ailleurs, le document du gouvernement nous dit qu'il convient de « progresser dans la constitution du peuple calédonien », ce qui implique logiquement qu'il n'existe pas aujourd'hui (même la très décolonialiste Assemblée générale des Nations Unies parle le plus souvent des « habitants de Nouvelle-Calédonie »).

Peuple autochtone ?

Plus récemment, le droit international s'est beaucoup intéressé aux peuples dits « autochtones », à qui il a également reconnu un « droit à l'autodétermination » dans une déclaration de 2007. Mais ce droit – là encore sans force normative – ne concernerait que les seuls Kanaks, ce que personne n'a l'air de soutenir dans les présentes discussions. Notons au passage que le droit international, jamais avare de contradictions, reconnaît donc un même droit, sur une même terre, à deux groupes différents.

Le document fait référence d'autre part à la Constitution, c'est-à-dire au droit interne français. C'est celui-là seul qui a une valeur contraignante dans ce débat.

Pourtant, la Constitution française ne reconnaît, elle non plus, aucun droit unilatéral à la sécession de qui que ce soit. Ce qu'elle dit, ou ce qu'on lui a fait dire, a beaucoup évolué au fil du temps, mais n'a jamais pris le sens que voudrait lui donner M. Valls. Qui connaît tellement bien ladite Constitution qu'il s'est cru autorisé à dire que « peuple premier c'est dans la Constitution »[2]. Il faudra qu'il nous montre où !

À l'origine il y a son préambule, qui dit qu'« en vertu (...) de la libre détermination des peuples, la République offre aux territoires d'outre-mer qui manifestent la volonté d'y adhérer des institutions nouvelles fondées sur l'idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité ». Cet alinéa fait référence au référendum d'approbation de la Constitution qui eut lieu en septembre 1958. Dans tous les territoires d'outre-mer, il était entendu que, si la population votait non, le territoire deviendrait immédiatement indépendant, lui permettant ainsi d'exercer sa « libre détermination » à rester français. La Nouvelle-Calédonie, dans un scrutin auquel tous les Kanaks purent participer, vota oui à 98,12%.

Dans une interprétation audacieuse, le Conseil constitutionnel est ensuite venu à considérer que ce principe de libre détermination des « peuples des territoires d'outre-mer », comme la Constitution disait alors, avait continué après 1958. Il lui a trouvé une base nouvelle dans l'art. 53 al. 3, dont tout le monde reconnaît qu'il a été instrumentalisé à cet effet. Le Conseil, enhardi, est même allé jusqu'à parler dans une décision de 1991 relative à la Corse du « droit à la libre détermination » des « peuples d'outre-mer ».

**N'est-ce pas ce dont parle le document d'orientation ?
Peuples d'outre-mer ?**



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 31

Pas du tout. D'une part, cette jurisprudence est caduque depuis que le parlement français, précisément pour mieux inscrire l'outre-mer dans la République, a décidé de supprimer la mention des peuples d'outre-mer. Depuis la grande révision de 2003, il ne reconnaît plus qu'un seul peuple français avec, en son sein, des « populations d'outre-mer ». Quel que soit le contenu de ce « droit à la libre détermination », ses titulaires ont donc disparu !

Par ailleurs, ce droit n'avait jamais voulu dire ce qu'on veut aujourd'hui lui faire dire. Ce que le Conseil constitutionnel avait reconnu, c'est deux choses : d'abord, qu'on peut consulter un territoire d'outre-mer sur son évolution statutaire, y compris – cela, personne n'en a jamais douté – jusqu'à lui poser la question de l'indépendance. D'autre part, qu'on ne peut pas forcer un territoire d'outre-mer à devenir indépendant : c'est ainsi que Mayotte a pu rester française, puisqu'elle n'a pas souhaité suivre le chemin des Comores.

À aucun moment le Conseil ne nous a dit que ces territoires, ou ces peuples, ou ces populations, pouvaient décider par eux-mêmes de devenir indépendants. Non seulement il ne l'a jamais dit, mais il ne pouvait pas le dire, parce que s'ils pouvaient décider à n'importe quel moment, unilatéralement, de devenir indépendants, alors ils seraient en fait déjà « pleinement souverains ». Ils seraient dans la position d'un État associé (par sa libre volonté et pour le temps qu'il lui plaira) à la France, ce que précisément ni la Nouvelle-Calédonie ni aucun autre territoire ne sont.

Bien sûr le pouvoir constituant peut leur demander s'ils souhaiteraient être indépendants : le constituant peut tout (ou presque). Mais c'est un privilège qui leur est accordé, pour des raisons politiques ; ce n'est pas un droit. Ce privilège, il avait été donné à une partie de la population de Nouvelle-Calédonie par l'accord de Nouméa, afin de crever un abcès. Il s'est exercé en 2018, 2020 et 2021 et n'est pas reconductible. Juridiquement, il n'y aucune obligation à redemander son avis à quelque corps électoral que ce soit, ni dans 10 ans, ni dans 40 ans, ni jamais. Politiquement, on le pourrait bien sûr – mais ce serait désastreux.

Pourquoi ce point est le plus fondamental Pourquoi cela importe-t-il autant que ce supposé « droit » ne se retrouve dans aucun accord final, qui serait ensuite transcrit dans la Constitution ? Eh bien précisément parce qu'alors ce non-droit – ce privilège – deviendrait un droit ! Il le deviendrait, mais uniquement parce qu'on l'y aurait mis, de nouveau, comme après l'accord de Nouméa. Le tour de passe-passe devrait désormais être clair même pour le lecteur non-juriste : en faisant croire aux différentes parties qu'il existerait un « droit inaliénable » à recommencer l'opération, M. Valls et ses amis veulent le leur faire signer dans un accord. Mais alors, ce pur privilège à être consulté deviendrait, de fait, un droit.

Et alors, ce serait la fin.

Pourquoi ? Parce que les indépendantistes nous ont déjà montré comment ils espèrent gagner le prochain référendum : par la politique de la terre brûlée. Entre les exactions qu'ils ont menées et pourraient remmener à tout moment, et la désespérance des populations non-indépendantistes se demandant à quoi bon rester puisque leur seul horizon est de se battre, de dix en dix ans, pour leur droit à rester français, tous ceux qui le peuvent feraient leurs valises.



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 32

Et à ce moment-là les séparatistes, devenus majoritaires faute de combattants, pourront « exercer » leur « droit à l'autodétermination », et il en sera fini de la Nouvelle-Calédonie française. C'est écrit d'avance, et les garde-fous procéduraux que certains loyalistes voudraient inscrire, comme une majorité qualifiée au Congrès (sans doute 6/10èmes, donc 33 voix au lieu de 28...[3]), résisteront autant que la neige au soleil. Ce supposé « droit à l'autodétermination » est donc bien l'enjeu sans doute le plus crucial de ces négociations : il ne faut en aucun cas permettre qu'on puisse recommencer ce que nous venons de vivre [4].

[1] Ce sont les « citoyens » néo-calédoniens, qui seuls peuvent voter aux élections provinciales. C'est le fameux « dégel » de cette liste, permettant d'inscrire les Français établis depuis plus de 10 ans, ou nés sur l'île, qui a déclenché les violentes émeutes de 2024.

[2] Lors d'un déplacement au Mont-Dore le 22 février 2025 (commune qui a été la principale victime des émeutes de l'an passé car la route qui la relie au chef-lieu Nouméa a été coupée pendant de nombreux mois, l'isolant ainsi du reste de l'île), M. Valls avait répondu au député Nicolas Metzdorf, l'accusant de hiérarchiser les populations en parlant des Kanaks comme du « peuple premier », « « peuple premier », c'est dans la Constitution ».

[3] Le Congrès est l'assemblée délibérante de Nouvelle-Calédonie. Il compte 54 conseillers, élus en principe pour cinq ans (à la proportionnelle).

[4] Références pour ceux qui veulent aller plus loin : Félicien Lemaire, *La République française et le droit d'autodétermination*, thèse Bordeaux, 1994, et « La libre détermination des peuples, la vision du constitutionnaliste », *Civitas Europa* 2014/1, no 32, p. 113 ; Eric Descheemaeker, « La Nouvelle-Calédonie a-t-elle un « droit à l'autodétermination » ? », *RJPENC* no 45 (à paraître en avril 2025).

revueconflits.com

Souveraineté alimentaire : un enjeu vital aux incidences sécuritaires

À l'occasion du sommet international « Nutrition for Growth », que la France accueille les 27 et 28 mars à Paris, focus sur deux tendances illustrant les conséquences sécuritaires de l'alimentation : la recherche de la souveraineté alimentaire et les efforts pour améliorer la nutrition humaine.

En France depuis 2022, le ministère de l'Agriculture a vu son domaine d'intervention étendu : Annie Genevard, l'actuelle titulaire du portefeuille, est ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Le gouvernement produit depuis lors périodiquement des rapports d'« évaluation de la souveraineté alimentaire de la France » (le dernier date du 31 mars 2024).

Que recoupe exactement cette notion ? « Dans le sens stratégique qu'on lui donne désormais, la souveraineté alimentaire désigne le fait pour un pays d'être moins vulnérable à des ruptures dans ses chaînes d'approvisionnement alimentaire », indique Catherine Araujo Bonjean, docteure en économie, chargée de recherche au CNRS rattachée au Centre d'études et de recherche en développement international (Cerdi).



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 33

Le concept de souveraineté alimentaire est apparu en 1996, « porté par la société civile et des ONG de pays en développement sous l'égide du mouvement altermondialiste Via Campesina », rappelle l'universitaire, dont les recherches portent sur ces pays. Deux ans plus tôt, des négociations dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT en anglais) avaient abouti à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), libéralisant un peu plus les échanges commerciaux sur la planète. Pour la première fois, les produits agricoles étaient inclus dans l'accord.

« **ON NE PEUT PAS ÊTRE SOUVERAIN DANS TOUS LES DOMAINES** » Alors que « les politiques agricoles restent surtout tournées vers l'objectif de maintenir des prix alimentaires accessibles aux populations », constate Catherine Araujo-Bonjean, les différents pays n'hésitaient pas, jusque récemment, à se reposer sur les importations. La bascule s'opère depuis 2020 : le Covid-19, puis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et maintenant les menaces de notre allié américain, poussent les gouvernements à changer de paradigme.

Avant même les négociations musclées imposées par Donald Trump, le conflit en Europe orientale a provoqué une prise de conscience, les deux belligérants étaient parmi les principaux exportateurs de deux produits indispensables à l'industrie agroalimentaire : les céréales et l'engrais. Dans son dernier rapport, le gouvernement français note d'ailleurs que notre pays « souffre d'une dépendance aux importations d'azote et de protéines », les fameux tourteaux de soja destinés à l'alimentation animale.

Comment assurer la souveraineté alimentaire française ? « On ne peut pas être souverain dans tous les domaines, il faut donc définir les domaines prioritaires », explique Catherine Araujo-Bonjean. « La souveraineté se pense filière par filière, pays par pays, fournisseurs (importations) ou clients (exportations) ». Elle se construit en amont et en aval, de la production à la consommation. Ainsi, il est possible d'agir sur les habitudes alimentaires des consommateurs, en les amenant « à se détourner de certains types de produits pour réduire notre dépendance vis-à-vis des importations ».

Rappelant que « pour nous, la souveraineté alimentaire se pense au niveau de l'Union européenne », l'économiste souligne que l'ouverture internationale nous protège contre les chocs intérieurs, les années de sécheresse par exemple :

« Sur un marché mondial, les chocs de production ont tendance à se compenser : une mauvaise récolte dans une région du monde va être compensée par une bonne ailleurs. Dans un marché plus étroit, ce ne serait pas le cas. » « **LA PLUPART DES CONFLITS SONT GÉNÉRÉS PAR LA QUÊTE DES RESSOURCES, ET SE NOURRIR EN FAIT PARTIE** » L'alimentation étant un besoin vital, un gouvernement qui échouerait à nourrir correctement sa population serait confronté à des tensions sécuritaires. Mais, et c'est beaucoup moins notoire, la qualité de la nutrition joue aussi sur la stabilité d'un pays, sa sécurité et même sa croissance.

C'est l'objectif d'une initiative internationale encore peu connue du grand public, le sommet « Nutrition for Growth » (ou N4G, en français « la nutrition pour la croissance »). Tous les quatre ans, en général dans le pays ayant accueilli les Jeux olympiques et paralympiques l'année précédente, des responsables gouvernementaux du monde entier se réunissent pour coordonner des initiatives visant à améliorer la nutrition humaine.



La lettre de l'UNC Isère

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Avril 2025

Articles sélectionnés par Jean-Philippe PIQUARD et mis en forme par Jean-François PIQUARD

Page 34

Un premier sommet a eu lieu à Londres en 2013, le suivant à Milan en 2017, puis à Tokyo en 2021. Le prochain se tient à Paris à la fin du mois, sous l'égide du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot.

La France a nommé Briec Pont « Envoyé spécial pour la nutrition » et secrétaire général de « Nutrition for Growth » Paris 2025. Auparavant ambassadeur de France au Nicaragua, passé par Bercy et Matignon, le diplomate souligne l'importance sécuritaire de la nutrition : « La plupart des conflits sont générés par la quête des ressources, et se nourrir en fait partie. L'insécurité alimentaire provoque des tensions sociales, elle cause des migrations internes et externes. Elle est aussi une conséquence des conflits. » Avec « des représentants de 110 États et de dizaines d'organisations internationales », le sommet abordera la nutrition sous tous les angles, détaille Briec Pont ont : « Les conséquences du changement climatique sur l'alimentaire et la santé, les incidences de la nutrition sur la protection sociale, les inégalités de genre, les améliorations permises par l'innovation, ou encore les océans, les crises. »

Le diplomate martèle que « le coût de l'inaction dans ce domaine est très important ». Quelques chiffres l'illustrent : « Dans le monde, un décès d'enfant de moins de 5 ans sur deux est dû à la malnutrition, et une femme sur trois souffre d'anémie. 45 millions d'enfants de moins de 5 ans sont décharnés, 150 millions sont sous-nourris et subissent des retards de croissance, intellectuels notamment. L'imagerie médicale le montre : le cerveau d'un enfant mal nourri pendant les deux premières années de sa vie se développe moins. »

LA MALNUTRITION « CONCERNE SURTOUT LES PAUVRES, OÙ QU'ILS SOIENT » La malnutrition « concerne surtout les pauvres, où qu'ils soient », ajoute Briec Pont. « Les populations les plus défavorisées consomment surtout des aliments ultra-transformés, et peu de légumes. Au Canada ou en Europe du Nord, on constate ainsi un retour du scorbut. » Moins sensibilisées aux risques de la « malbouffe », ces populations sont aussi victimes d'une publicité agressive, avec des résultats désastreux : « Les substituts au lait maternel peuvent avoir des vertus thérapeutiques. Mais dans des pays où le contrôle de la qualité des aliments est faible, il arrive que des producteurs de substituts ajoutent du sucre de manière à créer une addiction chez le bébé, qui finit par rejeter le lait de sa mère. En Amérique latine, des parents mettent même du soda dans les biberons, par manque d'eau potable. » Aux États-Unis, l'obésité devient une « menace à la sécurité nationale », poursuit le secrétaire général de N4G : « 80% des jeunes sont inaptes à servir dans les forces armées en raison de leur surpoids. Ces derniers temps, des appartements y sont vendus sans cuisine, car leurs occupants se font livrer tous leurs repas déjà préparés. C'est une tendance inquiétante. »

Pour faire face à ces situations, le sommet N4G de Paris prendra « des engagements hybrides » : en aide au développement, pour le financement de l'irrigation des sols, l'adaptation des semences au changement climatique ou le soutien des tissus économiques locaux. « On peut aussi lutter contre les aliments trop sucrés », poursuit Briec Pont. « En France, une collectivité locale peut tout à fait s'engager à retirer les aliments ultra-transformés de ses cantines, comme ça a été le cas pour le vin en 1956 pour les moins de 14 ans ! Interdiction généralisée en 1981. » Le diplomate indique qu'une meilleure nutrition apporterait « de 11 à 20% de PIB en plus pour les nations en développement ». Au final, son souhait est que « de ce sommet sorte une volonté politique, et que l'on prenne conscience que la nutrition est une problématique universelle ». [linkedin.com/school/ihedn](https://www.linkedin.com/school/ihedn)